

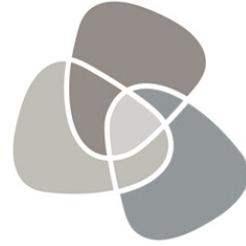


**CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION
SOCIOPOLITIQUE**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2021





**CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE**

ORGANISME INTERSECTORIEL DE
COORDINATION AGRÉÉ PAR LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE
FRANÇAISE

RUE MERCELIS 27 - 1050 BRUXELLES
TEL. : +32 (0)2 511.89.59 -
COURRIEL : INFO@CBCS.IRISNET.BE
RPM BRUXELLES : 0418480071
ONSS : 11 8097208
IBAN : BE50 0012 2417 0918

EDITEUR RESPONSABLE

MICHEL ROLAND
CBCS ASBL
27, RUE MERCELIS
1050 BRUXELLES

TABLE DES MATIÈRES

- 03** **Préambule**
- 06** **Remue-méninges au CBCS**
 - 06 Redéfinir le CBCS
 - 07 Site Internet et Newsletter renouvelés
- 09** **Le CBCS au coeur des débats - CONCERTATION**
 - 09 Inter Fédération ambulatoire
 - 11 Brussels Takes Care et Plan Social-Santé Intégré
 - 14 Ars Collaborandi et Care in the City
 - 19 Groupe de travail Ambulatoire - Promotion Santé
- 22** **Le CBCS initiateur de changement - ACTIONS**
 - 22 Le CREBIS
 - 33 L'Ecole de Transformation Sociale
 - 35 Le Collectif 21
 - 44 Les précarités étudiantes
- 52** **Le CBCS producteur d'informations et de réflexions - PUBLICATIONS**
 - 53 Bruxelles Informations Sociales (BIS)
 - 57 Newsletters et outils de communication
- 58** **Gestion interne**
 - 58 Conseil d'Administration
 - 58 L'équipe du CBCS
 - 59 Formations
 - 59 Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

Gouverner sans les corps intermédiaires, vraiment ?

Associatif, société civile, corps intermédiaires. Si ces 3 appellations ne recouvrent pas toujours les mêmes champs dans les textes, études et analyses qui nous sont donnés à lire, leur point commun est d'être composé de regroupements de citoyens autour d'intérêts communs et qui défendent une vision de la société.

On parlera plus aisément de corps intermédiaires pour désigner spécifiquement les organisations qui représentent et, pour partie, cogèrent des intérêts citoyens auprès du pouvoir politique. On les distinguera des lobbies, qui eux défendent avant tout des intérêts de secteurs de l'activité économique.

Depuis une quinzaine d'années et avec plus d'insistance, en Belgique, depuis la législature NVA-MR (2014 - 2019), des mandataires politiques, secondés par quelques acteurs économiques, rêvent de ne plus devoir composer avec les corps intermédiaires et de gouverner en s'adressant directement à chaque individu. On pense immédiatement aux différents recours juridiques contre les syndicats pour contrecarrer le droit de grève ou aux sérieuses économies de gestion imposées aux mutuelles. Mais en y prêtant attention, on peut également citer la volonté de cadénasser les secteurs de la Promotion de la santé et de la Cohésion sociale dans des thématiques quinquennales prédéfinies (top - down) par le législateur, alors que l'ADN de ces secteurs est l'action communautaire et participative (bottom - up) ; ou encore la mise en place imposée de « points d'appui » et autres « agences » de soutien aux associations de première ligne qui mettent en œuvre les politiques publiques, préférées aux fédérations qui, elles, ont également un rôle de représentation politique de leurs membres.

La raison de ce désamour ? Les dirigeants syndicaux et mutualistes, les cadres associatifs, les cadres de la société civile ne sont pas des élus du peuple.

Ils ont été engagés, dans le meilleur des cas, parce qu'ils ont le profil de la fonction et - ce n'est pas peu de chose - parce qu'ils partagent les valeurs sociétales de leur employeur.

Il existe donc dans le chef des corps intermédiaires une tension entre la demande d'expertise que leur adresse l'État pour pouvoir gouverner la société, et leur volonté d'autonomie citoyenne. A son niveau, le CBCS fonctionne selon un principe d'action défini en son temps par le sociologue Abraham Franssen (Saint-Louis) : la coopération conflictuelle.

En sociologie, quand on parle de relation ou de rapport social, on distingue deux pôles : la coopération et le conflit. Pour le premier, on coopère parce qu'on a un enjeu commun même si on n'a pas toujours les mêmes objectifs ; pour le second, chaque acteur a ses intérêts, ses valeurs, sa spécificité... Quand il y a une relation de coopération conflictuelle, on a un rapport social fort.

Si on applique ce schéma aux relations entre associations et pouvoir public, un rapport de coopération conflictuelle, l'association peut être pleinement considérée comme une actrice lorsqu'elle coopère à un enjeu commun - au plus haut niveau de généralité, le « bien public » - et, qu'en même temps, elle peut faire entendre sa voix, ses intérêts, ses divergences. Dans les autres cas de figure, c'est beaucoup moins satisfaisant. S'il y a uniquement de la coopération, mais plus aucune volonté ou capacité de conflit, on n'est plus qu'un associé asservi, un auxiliaire des pouvoirs publics. On effectue des missions élaborées par les pouvoirs publics sans avoir de marge de manœuvre, soit parce que le financement en dépend, soit parce qu'on a appris à penser comme le ministre. La posture inverse ne permet plus la coopération. On est uniquement sur le pôle du conflit, dans une posture de marginal contestataire.

[\(https://cbcs.be/penser-les-rapports-entre-l/\)](https://cbcs.be/penser-les-rapports-entre-l/)

Ainsi, le CBCS est-il subventionné pour soutenir l'intersectorialité et la transversalité des politiques social-santé en région bruxelloise, sans pour autant s'interdire de dénoncer les travers d'une mise en œuvre de ces politiques par la généralisation d'appels à projets ou l'influence croissante des sociétés commerciales de consultance.

Plusieurs dangers menacent aujourd'hui l'associationnisme et la place centrale qu'occupent les corps intermédiaires dans le fonctionnement démocratique de notre société.

Le premier, peut-être encore le plus difficilement discernable aujourd'hui à Bruxelles, est la tentation illibérale. Pour faire bref, une démocratie illibérale est dirigée par un leader fort, élu du peuple, mais qui, pour gouverner comme il l'entend, rend poreuse la séparation des pouvoirs et réduit le dialogue entre pouvoir politique et société civile organisée, laquelle est systématiquement accusée de servir des intérêts étrangers.

Le deuxième danger est la négation de la spécificité associative et sa dissolution dans le (néo)libéralisme économique. La mise au rebus de la Loi de 1921 sur les ASBL, AISBL et Fondations et l'intégration de celles-ci dans le Code des sociétés a non seulement une portée symbolique – l'association ne se distingue plus de la société commerciale que par l'affectation des recettes – mais présage d'une mise en concurrence directe avec le secteur marchand dans la mise en œuvre des politiques publiques, via appels d'offre.

Le troisième danger est le plus palpable dans la gestion quotidienne des associations : l'inflation administrative à laquelle elles sont soumises. Sous couvert de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, le nombre d'actes légaux imposées aux associations est impressionnant. Quelqu'un peut-il expliquer objectivement la nécessité pour une nano-ASBL de remplir le registre UBO, par exemple ?

Sous couvert de contrôler au plus précis la bonne utilisation des deniers publics, les associations rémunérées pour la mise en œuvre de politiques publiques sont priées de fournir des tableaux précis par lequel le fonctionnaire gestionnaire de dossiers peut tracer la commande, le paiement et le cadre d'utilisation de la bouteille d'eau à 85 cents acheté à la supérette du quartier. Cette perte de confiance désespère les citoyens de s'associer ou d'accepter un mandat dans un organe d'administration.

Les nuages s'accumulent, mais la résistance s'organise. La preuve par le Collectif21.

1. Remue-méninges au CBCS

1.1 REDEFINIR LE CBCS

Personne de contact : Evelyne Wetz

L'année 2021 a permis de continuer le travail de redéfinition et de repositionnement stratégique du CBCS. A la suite d'une mise au vert encadrée par J.- Ph. Dor de l'équipe d'Happy Team en septembre 2020, le CBCS a pu définir des actions à développer :

- **Présenter le CBCS de manière univoque**
- **Revoir la façon de travailler en équipe pour gagner en efficacité**
- **Oser se vendre/améliorer notre communication**
- **Mieux se connecter aux acteurs de terrain**
- **Repenser le financement/le lobbying**



Ces différents axes de travail ont pointé la nécessité de renouveler notre manière de nous définir, de communiquer et de nous positionner dans nos relations avec les acteurs du secteur.

Dans le cadre de ce processus et notamment de l'axe de travail relatif à la communication du CBCS, l'équipe du CBCS a décidé de renouveler son site internet et sa newsletter (cf. infra).

Au-delà de ce travail autour de la communication, l'équipe du CBCS entame une réflexion sur les fonctions au sein du CBCS et la façon dont les dossiers peuvent être connectés les uns aux autres afin d'améliorer le travail d'équipe et les complémentarités entre les différentes fonctions du CBCS (notamment entre la cellule en charge de la communication et la cellule en charge des dossiers sociopolitiques). Ce travail s'est mis en place durant l'année 2021 et a, notamment, été facilité par l'événement du 15 octobre 2021 relatif à la précarité étudiante (cf. infra). Il y a ainsi eu de fréquents allers-retours entre l'équipe en charge de l'organisation de l'événement et la chargée de communication du CBCS. L'année 2022 sera l'occasion de consolider ces liens entre les différentes fonctions présentes au sein du CBCS.

1.2. SITE INTERNET & NEWSLETTER RENOUVELÉS

Personne de contact : Stéphanie Devlésaver

Ainsi, l'année 2021 a été l'occasion de procéder à une refonte de notre site Internet à partir d'un système de publication WORDPRESS. En ligne depuis septembre 2021, ce système comporte de multiples avantages, mais nous en pointons trois principaux :

- Le premier nous permet de gagner en autonomie dans la gestion de notre site : une fois le canevas de base mis en place (technique et graphique), il permet de gérer les ajustements à faire au fil des nouvelles orientations et projets de sa structure ;
- La confection automatique d'une newsletter à partir des différentes informations postées - voir nos newsletters - une gestion plus efficace de l'ensemble de nos listings d'envoi et un service intégré d'analyse d'audience du site ;
- Une navigation simplifiée grâce à des onglets qui présentent les différentes facettes du travail du CBCS et ce qu'il peut offrir.

En bref, il permet une cohérence graphique, une mise en page plus flexible et lisible pour les internautes, une meilleure gestion quotidienne de nos différents outils de communication et une mise en valeur de nos publications et actions.

Découvrir notre site Internet sur www.cbcs.be/

Toutes ces possibilités techniques et visuelles entrent en totale adéquation avec la réflexion globale que mène actuellement l'équipe du CBCS sur ce qu'il est, ses missions, ses perspectives. Et la nécessité de renouveler notre manière de nous définir, de communiquer et de nous positionner dans nos relations avec les acteurs du secteur. Cette nécessité n'est pas sans lien avec un élément dessiné par la note de vision du CBCS, à savoir, celui de développer un service d'appui à la réflexion sociopolitique digne de ce nom pour l'ensemble des secteurs du décret ambulatoire. **Et rendre visible ce qui se construit dans le travail social avec les professionnels ET les personnes accompagnées dans une forme de pouvoir d'agir collectif et optimiste.**

Le fil rouge dans tout ce renouvellement est donc bien d'identifier le CBCS comme lieu de rassemblement et acteur de liens avec une double mission :

- **Mission d'analyse et de sensibilisation** à destination d'un public large par le biais d'une information social-santé vulgarisée, de dossiers thématiques et de recherches ;
- **Mission d'interpellation** des responsables politiques par la construction d'une vision commune du social-santé à Bruxelles centrée sur les ambitions de justice sociale, spatiale et environnementale.

Le renouvellement du site a été réalisé en collaboration avec Banlieues asbl (<https://banlieues.be/>), responsable de notre hébergement de site Internet, de janvier à septembre 2021.

Les visuels ont été réalisés avec le studio In-graphics : <http://in-graphics.be/fr>

Ce travail a également été rendu possible grâce à tous ceux qui ont répondu à notre enquête en ligne ! Un grand merci à eux ! Les résultats de ce questionnaire nous ont permis d'ajuster certains changements en cours et de tenter de répondre au mieux aux besoins de nos lecteurs. Ce travail d'amélioration de nos outils de communication n'est donc pas terminé : il se poursuit en 2022 avec une attention toute particulière apportée au suivi de l'information sociopolitique !



2. Le CBCS au coeur de débats - CONCERTATION



2.1. INTER FÉDÉRATION AMBULATOIRE

Personnes de contact : Alain Willaert, Jacques Moriau et Evelyne Wetz

Le CBCS organise l'InterFédération Ambulatoire (IFA) : lieu d'échange, d'analyse, d'information, de propositions entre les différentes fédérations de la santé et du social.

- La Fédération des services sociaux
- La Fédération des services bruxellois d'aide à domicile
- La Fédération des maisons médicales
- La Fédération laïque de centres de planning familial
- La Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
- La Ligue bruxelloise pour la santé mentale
- La Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
- La Fédération bruxelloise pluraliste des soins palliatifs et continus
- La Fédération bruxelloise des centres de coordination de soins et de services à domicile
- Le Centre d'appui – Médiation de dettes
- La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris

En 2021, les échanges au sein de l'IFA ont principalement été de 3 ordres :

- Les échanges réguliers nourris par les informations et les avancées du dispositif **Brussels Takes Care et la rédaction du Plan Social Santé Intégré.**
- Les **échanges sur des dossiers précis et intersectoriels** (tels que le recueil de données, la réforme en santé mentale...).
- L'année 2021 a également permis d'entamer un **travail de l'IFA autour de son fonctionnement.** Ce travail a été encadré par J-Ph. Dor de Happy Team et débouchera début 2022 sur un mode de fonctionnement et un règlement d'ordre intérieur renouvelés.

L'année 2020 a vu l'aboutissement de la publication de la note de vision politique de l'Inter Fédération ambulatoire et du CBCS relative à l'organisation de l'aide et des soins de première ligne en région bruxelloise. Imaginée comme outil de réflexion, **la note a été en 2021 portée par le CBCS dans un maximum de lieux institués de concertation, de consultation et de décision.** Notamment au sein du Parlement de la Région bruxelloise, des Conseils consultatifs, de Brupartners, des membres de la LBSM, de la FdSS et de la FLCPF.

Pour découvrir ou redécouvrir la note : <https://cbcs.be/une-note-de-vision-politique-pour-le-social-sante-en-region-bruxelloise/>

2.2. BRUSSELS TAKES CARE & PLAN SOCIAL SANTÉ INTÉGRÉ

Personne de contact : Jacques Moriau

01 BRUSSELS TAKES CARE

La Déclaration de politique générale du Gouvernement prévoyait l'organisation d'Etats généraux Social-Santé centrés sur la réorganisation de l'offre de première ligne. Ceux-ci ont pris la forme d'une consultation de spécialistes et de professionnels dans une série de groupes de travail thématiques, sous l'appellation Brussels Takes Care (BTC).

Le CBCS a été sollicité pour participer au Comité stratégique chapeautant l'ensemble de ce processus.

02 PLAN SOCIAL SANTÉ INTÉGRÉ

À la suite du processus des « Etats Généraux » (BTC) et à l'organisation d'un Panel citoyen, le Cabinet du Ministre de l'Action sociale et de la Santé Alain Maron, en collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social, a entamé la rédaction du Plan Social Santé Intégré.

Pour renforcer et mener à bien ce processus d'écriture, le Cabinet a fait appel à l'ULB. L'université a confié la mission à Jacques Moriau. Ce dernier a coordonné l'écriture du Plan. Cette mission s'est déroulée du 15 octobre 2021 au 15 février 2022.

2.3. ARS COLLABORANDI & CARE IN THE CITY

Personne de contact : Evelyne Wetz

Le CBCS travaille en concertation et en collaboration avec plusieurs acteurs pour renforcer la cohérence et l'intégration de la politique d'aide et de soins à Bruxelles. A cet effet, les groupes Ars Collaborandi et Care in the City ont été mis en place :

- Ars Collaborandi est une collaboration bruxelloise entre différentes structures d'appui de la Commission communautaire française, de la Commission communautaire commune, de la Communauté flamande et de la Commission communautaire flamande. Ce groupe réunit, en plus du CBCS, les partenaires suivants : le Centre de documentation et de Coordination sociales, l'Observatoire de la Santé et du Social, BRUSANO, le Kenniscentrum WWZ et Huis voor gezondheid. Ars Collaborandi intensifie la collaboration et l'échange de points de vue sur la santé et l'action sociale, au-delà des frontières linguistiques et communautaires.
- Le groupe de travail Care in the city intègre, lui, la dimension régionale : il réunit les mêmes organismes autour de Perspective.brussels, pour faire le lien entre les matières régionales (urbanisme et aménagement du territoire) et communautaires (social/santé). En effet, le cadre de vie constitue un déterminant essentiel de la santé et du bien-être de la population. Dans le cadre de la planification urbaine, les équipements et services de soins et d'aide aux personnes doivent être pensés en collaboration avec les acteurs du secteur.

En 2021, pour le CBCS, le travail mené au sein d'Ars Collaborandi et Care in the City a très fort été connecté aux réalisations menées par le CBCS par ailleurs. En effet, la fin d'année 2020 a signifié la publication de la note de vision du CBCS et de l'IFA sur l'organisation de l'aide et des soins de première ligne en région bruxelloise (cf. supra). Cette note de vision sera portée par le CBCS en divers lieux de consultation et de concertation à Bruxelles afin de nourrir le débat, notamment sur le Plan Social Santé Intégré. La participation du CBCS au sein d'Ars Collaborandi et de Care in the City a donc naturellement été empreinte des réflexions amenées par la note de vision.

01 **ARS COLLABORANDI**

Pour rappel, l'année 2020 a été consacrée à la rédaction d'un Cahier du Kenniscentrum WWZ. Les partenaires au sein d'Ars Collaborandi ont ainsi collaboré afin de dresser un panorama de l'offre d'aide et de soins à Bruxelles. L'idée du Cahier était d'amener un outil pour rendre compte de la complexité bruxelloise. Ce Cahier a également été une première occasion de collaborer entre acteurs. 2021 a donc commencé sur les chapeaux de roue avec la publication du Panorama Social Santé à Bruxelles.

Durant le premier quadrimestre 2021, une campagne de communication autour de cette publication a été mise au point. Le CBCS a ainsi communiqué via ses réseaux sociaux, via sa newsletter, par communiqué de presse et via envoi mails et courriers auprès de ses membres.

La campagne de communication a permis de distribuer largement les Cahiers. En tout, ce sont 1150 Cahiers qui ont été distribués à Bruxelles (750 Cahier FR, 400 NL et 1500 posters bilingues). L'ensemble des partenaires ont collaboré pour assurer une distribution auprès de leurs partenaires respectifs. De son côté, le CBCS a obtenu environ 200 publications (18 publications NL et 180 publications FR) qui ont été envoyées à une série de ministres et députés bruxellois ainsi qu'aux membres du CBCS.

Une partie des Cahiers a également été utilisée par la Fédération des Services Sociaux dans le cadre de la formation des Relais Action de Quartier (RAQ) en avril 2021.

En septembre, les partenaires conviennent de promouvoir le Cahier via leurs canaux de communication respectifs par le biais d'un quiz. L'idée est de faire vivre le Cahier et inciter à venir le consulter. Les partenaires imaginent des questions clés associées aux différents chapitres du Cahier. Le quiz est diffusé en néerlandais via le site du Kenniscentrum et en français via celui du CBCS via sa newsletter à partir de 2022.

Les réunions Ars Collaborandi ont également permis un échange d'informations précieuses autour du PSSI. Dès janvier 2021, le CBCS présente sa note de vision aux partenaires. Il est convenu que la note de vision du CBCS va dans le bon sens et qu'il est nécessaire de comprendre et envisager son articulation avec les réflexions menées dans le cadre du dispositif Brussels Takes Care. Il y a donc un consensus sur les problématiques et les principes contenus dans la note (plaidoyer pour davantage de cohérence, accessibilité, approche intégrée des soins, collaborations entre acteurs, lisibilité, territorialisation ...). Se pose la question de l'opérationnalisation de la note et le fait de parvenir à maximaliser les synergies entre l'ensemble des partenaires présents sur un territoire (peu importe l'autorité subsidiante auquel ils sont rattachés).

Les partenaires font le constat d'un rapprochement entre la Cocof et la Cocom (comme avaient pu le présager les déclarations politiques de 2019) et se questionnent sur la place et la position des autorités flamandes (VG et VGC) par rapport à cela.

Une rencontre informelle est organisée en septembre 2021 (voir infra) et réunira les acteurs d'Ars Collaborandi autour du Cabinet Maron et du Cabinet Van den Brandt. Elle sera l'occasion de faire le point sur le futur Plan Social Santé Intégré et d'échanger sur la place centrale que prendra la question des territoires dans le plan. Des connections sont faites avec les avancées du groupe de travail « Territoires » au sein de Care in the City (voir infra).

02 CARE IN THE CITY

A la suite de la publication de la note de vision, le CBCS souhaite diffuser largement son contenu afin d'entamer une réflexion et un débat autour des enjeux qu'elle amène. Début 2021, le CBCS imagine différents chantiers de réflexion à la suite de la note, et ce, dans l'idée de concrétiser les concepts qu'elle renferme. En effet, la note est, comme son nom l'indique, une vision politique dont le contenu doit être réfléchi en termes opérationnels et programmatiques afin de la concrétiser sur le terrain.

Voici les différents chantiers que le CBCS pose sur la table :

- Définir des territoires d'intervention à partir desquels repenser l'action
- Développer un service d'appui pour élaborer les différents chantiers amenés par la note
- Elargir le débat et la dynamique des acteurs dans le cadre de Brussels Takes Care
- Mettre en place un dispositif d'évaluation des politiques social-santé

Le CBCS fait le constat qu'il existe de plus en plus de groupes/lieux qui intègrent la notion de territoires, d'actions à l'échelle locale et de transversalité (la note de vision, les déclarations politiques, le développement des contrats locaux social-santé (CLSS), la mise en place de diagnostics locaux, le projet AICov (dont les RAQ) ...). Il est nécessaire de rassembler les forces et les acteurs présents au sein de Care in the City pour avancer sur la question de manière cohérente.

Début 2021, le CBCS propose ainsi d'ouvrir un groupe de travail « Territoires » au sein de Care in the City[1]. L'objectif du groupe de travail est de définir et délimiter des territoires d'intervention pour coller au plus près des besoins des citoyens-usagers, anticiper les besoins de ce territoire et organiser l'offre stratégiquement. Sur ces territoires, l'idée est d'inclure l'ensemble des acteurs participant à la santé et au bien-être de la population en allant au-delà des frontières institutionnelles.

La première réunion du GT « Territories » aura lieu en mars 2021 avec Perspective.brussels, BRUSANO, le CDCS-CMDC, le Kenniscentrum et Huis voor gezondheid. Pour débiter la réflexion, l'ensemble des acteurs convient de la nécessité de partir de l'existant.

[1] CETTE DÉCISION IMPOSE DE METTRE ENTRE PARENTHÈSES LE TRAVAIL ENTAMÉ SUR LES BÂTIMENTS DES ASSOCIATIONS À BRUXELLES. CETTE QUESTION RESTE POUR AUTANT ESSENTIELLE AUX YEUX DU CBCS ET IL CONVIENDRA DE RELANCER LA RÉFLEXION AU MOMENT OPPORTUN.

La notion de territoires intervient à plusieurs endroits mais recoupe des réalités et des enjeux différents (monitoring des quartiers, outil de diagnostic, PRDD, ville des 15 minutes, contrats locaux social-santé...). Il faut pouvoir identifier les critères pris en considération au moment de définir ce qu'est un territoire et se mettre d'accord sur ceux à prendre en compte dans la définition de territoires « social-santé ».

Plusieurs difficultés se posent dès l'entame des réflexions :

- L'échelle que l'on va choisir dépend de l'échelle des services.
- La définition d'un territoire va dépendre des services et du type de population considérés. Il faut une dynamique spatiale et une dynamique temporelle pour ajuster l'organisation des services et sortir de l'idée d'obtenir une échelle unique et parfaite.
- Il faut être conscient de l'ensemble des contraintes qui pèsent (administrations communales, CPAS, contraintes géographiques et sociopolitiques...) sur la carte créer à partir d'une définition de territoires.
- L'accessibilité ne signifie pas forcément la proximité géographique.

Pour avancer, il est convenu de confronter la théorie et la pratique pour parvenir à un regard critique. Pour l'aspect théorique, Perspective.brussels propose de réaliser une analyse des ressources qui existent à Bruxelles.

Pour ce qui est de la pratique, une série de projets qui existent déjà sont analysés pour comprendre ce qui fait territoires. Au-delà de ce travail d'analyse comparative, un second volet consiste à partir des services agréés pour connaître leur vision du territoire à l'échelle de leur service. Le CBCS, le CDCS-CMDC et le Kenniscentrum décident d'avancer sur ce second volet. En partant d'une liste de services agréés issues du répertoire de Bruxelles social, nous avons longuement discuté pour déterminer, sur base de nos connaissances, l'échelle d'intervention idéale pour chacun des services pris un à un. Nous sommes ainsi parvenus à organiser l'ensemble des services social-santé (pris dans son acception large) en fonction de 3 zones d'intervention : le local, le zonal et le régional. Ce travail a été réalisé en gardant à l'esprit l'importance de rester dans une logique transcommunautaire en parlant du type de service offert sans référence au pouvoir subsidiant duquel il dépendait (plutôt que de parler de CAW ou de CASG, nous avons convenu de parler de service social).

L'étape suivante a consisté à mettre en place un glossaire de nouveaux termes centrés sur l'utilité du service plutôt que son lien à un pouvoir subsidiant particulier. Une fois ce travail de cartographie réalisé, le groupe souhaitait confronter cette vision idéale de la programmation des services avec la réalité du terrain (par l'organisation de focus group). Ce travail a été interrompu au vu des évolutions des réflexions du politique sur le même enjeu de la territorialité (cf. supra).

En effet, en septembre 2021, l'ensemble des acteurs présents au sein d'Ars Collaborandi ont invité les différents Cabinets en charge de la santé et du social à Bruxelles pour une discussion informelle sur les perspectives envisagées par le politique notamment dans le cadre du futur Plan Social Santé Intégré. David Hercot du Cabinet Maron et Rina Rabau du Cabinet Van den Brandt répondront présents à l'invitation. La rencontre permet d'informer et d'échanger sur la vision du politique dans le cadre du Plan Social Santé Intégré. Très vite, la question de la territorialisation des politiques s'impose comme la question centrale dans le cadre du nouveau plan. Pour rendre compte des avancées des partenaires sur la question, le Cabinet Maron est invité à participer à une réunion du GT Territories. A la suite des échanges, il est convenu de patienter jusqu'à la sortie du Plan Social Santé Intégré avant de reprendre la réflexion au sein du GT Territories.

A noter qu'au-delà de ces questions, ils existent d'autres groupe de travail au sein de Care in the City (habitats collectifs à caractère social, étude d'évaluation d'impact sur la santé, diagnostic memento...). Les réflexions menées dans ces GT sont également suivies par le CBCS même s'il ne prend pas une part active en leur sein.

2.4. GROUPE DE TRAVAIL AMBULATOIRE - PROMOTION SANTÉ

Personne de contact : Evelyne Wetz

Les accords de majorité intègrent la volonté de faire le lien entre le secteur de la Promotion de la santé et les services ambulatoires dans une optique de continuum, d'articuler les approches portant sur la Promotion de la santé et la qualité de vie et les services d'aide et de soins. Cette volonté se retrouve également dans la note de vision du CBCS qui insiste sur le fait qu'une vision politique de la santé et du social ne peut être cohérente que si elle s'articule aux politiques de promotion de la santé, de prévention et de réduction des risques.

Dans cet esprit, le CBCS a initié une collaboration avec les acteurs du secteur de la Promotion de la Santé à Bruxelles. Depuis juin 2020, il coordonne un groupe de travail destiné à renforcer l'articulation entre ce secteur et celui de l'ambulatoire avec comme objectif d'améliorer le continuum Promotion de la Santé – Prévention – Soins en Région bruxelloise.

L'année 2020 avait permis d'avancer sur une première concrétisation de la collaboration, à savoir la décision de mettre en place 3 demi-journées d'interconnaissances entre les acteurs des deux secteurs afin de saisir la manière dont chaque secteur peut être complémentaire à l'autre à partir de l'expertise des acteurs de terrain.

L'objectif final serait de concrétiser des collaborations et rédiger des recommandations à destination du politique.

Voici les points d'accords quant à l'organisation des journées d'interconnaissance :

- Chaque demi-journée doit réunir un panel de participants équilibré (ambulatoire et promotion santé), restreint (12 personnes maximum pour favoriser les échanges) et différent (pour permettre à un maximum d'acteurs d'y participer).
- Chaque demi-journée est construite autour d'un projet ressource afin de nourrir et entamer les discussions. Les projets-ressources ont été choisis en fonction de critères et en étant attentif à la diversité des projets.

- Critère 1 : projet avec double casquette (ambulatoire et promotion santé) avec beaucoup d'expérience
 - Critère 2 : projet avec une fonction d'aide ou de soins et qui se lance dans la promotion de la santé (le projet-ressource)
 - Critère 3 : beaucoup d'expérience en ambulatoire avec des projets en promotion de la santé mais sans reconnaissance
- Les discussions et échanges ont été pensés de 3 thématiques : urgence/continuité ; individuel/collectif ; service/projet :
 - Comment s'extraire de l'urgence pour apporter une réponse dans la continuité ?
 - Comment un outil pédagogique développé pour être utilisé en groupe peut-il être utile en relation interindividuelle ?
 - Comment les deux approches peuvent s'enrichir l'une l'autre ?
 - Quelles sont les conditions pour permettre la participation des usagers à la construction de l'action ?
 - Comment ces deux logiques peuvent-elles se rencontrer sur le terrain ?
 - Au-delà des thématiques de discussion, la question transversale qui anime les demi-journées et celle des ponts entre le secteur Promotion de la Santé et le secteur ambulatoire

Une première demi-journée a eu lieu le 18 juin 2021 autour du projet du Samusocial (cf. critère 2 supra).

Ce premier échange a permis de tirer des leçons sur le séquençage des demi-journées. Le Comité de pilotage a ainsi revu l'animation et les thématiques de discussions afin de concentrer les échanges autour de l'expertise des acteurs en présence à partir de la présentation du projet-ressource. Il est en effet apparu évident que la quantité de thématiques de discussions choisies ne permettaient pas d'entrer en profondeur dans la discussion.

Par ailleurs, le Comité de pilotage n'avait pas anticipé l'engouement que représenterait un premier échange en présentiel après plusieurs mois de confinement. Ainsi, bon nombre de discussions se sont centrées sur la situation exceptionnelle vécue par les travailleurs de terrain et comment composer avec les demandes de plus en plus grandes des citoyens bruxellois.

Dès l'automne, le Comité de pilotage annonce la seconde demi-journée d'interconnaissance autour du projet-ressource du Réseau Santé Diabète (cf. critère 1 supra). L'organisation est repensée afin de tirer un maximum de contenu des échanges. Malheureusement, la demi-journée sera annulée au dernier moment dû à des cas détectés positifs au Covid dans le chef des organisateurs. Le report est prévu au printemps 2022.



3. Le CBCS, initiateur de changement - ACTIONS

3.1. LE CREBIS

Personnes de contact : Jacques Moriau et Marjorie Lelubre

Le CBCS, en partenariat avec le Forum-Bruxelles contre les inégalités, l'UCL et l'ULB, coordonne le CREBIS, un centre de recherche collaborative et engagée qui réunit chercheurs, intervenants et usagers par des méthodes basées sur la co-construction. Il valide ses recherches par les effets qu'elles entraînent sur le terrain.

Le Crebis repose sur un double ancrage, à la fois de terrain, grâce à ses deux associations fondatrices, Le Forum-Bruxelles contre les inégalités et le Conseil de coordination socio-politique (CBCS). Leur expertise et la légitimité que leur reconnaissent les professionnels du secteur social-santé bruxellois sont une plus-value incontestable pour le déploiement des activités du Crebis. Par ailleurs, la coordination scientifique, assurée par deux centres de recherche universitaires, Metices (ULB), représenté par Jacques Moriau et le Cirtes (UCLouvain), représenté par Martin Wagener, assure au Crebis la mobilisation de méthodes rigoureuses et validées.

Ces quatre partenaires sont membres du **bureau du Crebis**, qui assure la gestion des dossiers et la mise en œuvre d'une stratégie en phase avec les principes fondateurs du Crebis, à savoir une recherche **collaborative et engagée**, qui promeut la **non-hiérarchisation et la mise en dialogue** des différents types de savoirs (théorique, professionnel, expérientiel).

Depuis juillet 2021, la **coordination du Crebis** est assurée conjointement par Marjorie Lelubre, en charge de l'équipe et du suivi quotidien des dossiers et de Jacques Moriau, en charge de la vision politique du Crebis.

Le Crebis bénéficie également de l'appui de son comité de pilotage composé de représentants des professionnels de terrain (en majorité) et du monde de la recherche (académique et institutionnelle).

01 OUTIL DE DIAGNOSTIC À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU SOCIAL-SANTÉ

Depuis janvier 2021, le Crebis est en charge d'un processus de co-construction d'un outil d'élaboration de diagnostic qui puisse permettre aux acteurs de terrain de mieux appréhender les ressources de leur territoire et d'y identifier les enjeux en présence.

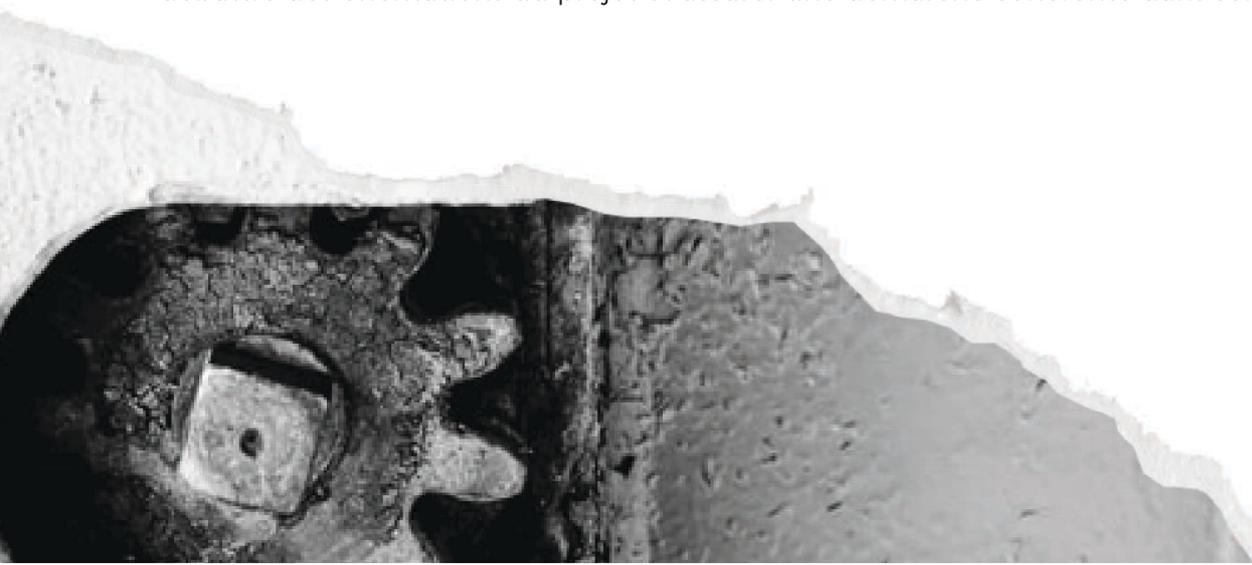
Ce travail est à la base une commande de la Région bruxelloise, par l'intermédiaire de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale suite aux interpellations répétées d'intervenants de terrain exprimant leur manque d'outils pour répondre aux demandes de plus en plus régulières des pouvoirs publics d'établir des diagnostics.

Cet outil, décrit ci-dessous, a été construit pour s'adapter et répondre aux contextes et réalités diversifiés des acteurs de terrain. La diffusion de cet outil est pensée pour que tout acteur de terrain puisse s'en saisir pleinement, quel que soit son secteur, son public, son territoire et les objectifs poursuivis au sein de la démarche diagnostique. Cette adaptabilité constitue l'un des atouts essentiels de cet outil.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un consortium, pluridisciplinaire, composé des partenaires suivants et dont Le Forum assure la coordination :

- Le Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales - CREBIS
- L'école de santé publique, ESP - ULB
- Institut de gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire, IGEAT - ULB
- Centre de diffusion de la culture sanitaire -asbl, CDCS
- Centre interdisciplinaire de recherche, travail, Etat et société, Cirtes - UCLouvain

Ce consortium s'est réuni a minima bimensuellement, à l'exception des mois d'été, afin de débattre des orientations du projet et assurer une démarche cohérente dans son ensemble.



Méthodologie de co-construction

Au vu des principes fondateurs du Crebis et des objectifs intrinsèques de ce projet, nous ne pouvons envisager qu'une méthodologie qui place le savoir des professionnels au centre de la démarche. Pour ce faire, nous avons déployé deux méthodes principales : la mise en place d'un groupe de personnes ressources (GPR) et la réalisation de tests de l'outil, en conditions réelles sur le terrain, par le biais de partenaires-testeurs.

1. Constitution d'un groupe de personnes ressources (GPR)

L'ensemble de notre démarche s'est donc construite en collaboration étroite avec ce que nous avons nommé, un groupe de personnes-ressources, à savoir 21 professionnels de terrain issus du secteur social-santé, déjà impliqués ou intéressés par des initiatives de diagnostics locaux, ou plus largement par la question de la territorialisation des politiques publiques.

Ces 21 professionnels étaient issus des services suivants : les CPAS de Saint-Gilles et de Forest ; le SSM Le Méridien ; Brusano ; Maison BilobaHuis ; le KennisCentrumWWZ ; asbl Aidants proches ; le projet LAMA ; l'ONE ; le SMES ; le Foyer du Sud ; la mutualité chrétienne ; infirmiers de rue ; la Febul ; le Cafa asbl ; Medikuregem ; asbl Connivence ; Foyer vzw - Interculturele Bemiddeling.

Ce GPR a eu pour tâche principale d'accompagner et d'orienter l'équipe de recherche sur base des expériences et compétences de chaque membre du groupe. De manière générale, le GPR et l'équipe de recherche ont avancé conjointement pour s'assurer de la pertinence et de la validité de la démarche en tant compte, de manière continue, des réalités du terrain.

Les missions du GPR ont notamment été les suivantes :

1. Contribuer à la collecte et l'analyse des données reprises dans le guide de ressources (initiatives et outils de construction de diagnostic existants les plus pertinents) ;
2. Déconstruire collectivement, par leurs savoirs respectifs, les concepts en lien avec la notion de diagnostic tels qu'envisagés par notre cadrage théorique (dont les éléments sont distillés dans les différents cahiers du manuel) ;
3. Ajuster et valider le découpage par cahiers établi par l'équipe de recherche et co-construire le contenu de ces différents cahiers ;
4. Contribuer à la préparation des phases de test (en conditions réelles par des partenaires-testeurs et lors d'une journée de présentation de l'outil) ;
5. Remettre un avis sur les livrables tant en termes de contenu que de forme ;
6. Contribuer à la diffusion des livrables construits dans le cadre du présent projet.

2. Phase de test de l'outil en conditions réelles

Il nous importait que cet outil soit parfaitement en phase avec les réalités du terrain. Il nous a donc semblé essentiel de pouvoir mettre à l'épreuve notre outil en conditions réelles.

Quatre équipes ont accepté de relever ce défi :

- Cahier introductif : Pourquoi et comment entrer dans une démarche diagnostique ? - Testé par le SESO (23/08 ; 21/09)
- Méthodologie - Volet qualitatif - Testé par le CLSS du CPAS de Forest (29/09 ; 10/11)
- Mise en forme et diffusion - Testé par le SSM Le Méridien (21/10)[2]
- Pistes d'actions et recommandations - Testé par le CLSS du CPAS de Schaarbeek (13/10 ; 15/11)

Chaque test s'est déroulé en deux séances : l'une de présentation du cahier et débat autour des principaux enjeux relatifs à la thématique traitée et une seconde séance, suivant la prise en main pratique du cahier par les équipes et retour quant à cette application directe sur le terrain.

3. Organisation d'une matinée en vue de débattre autour de l'outil

Nous avons également prévu de pouvoir confronter cet outil à l'avis des professionnels de terrain, lors d'une matinée visant à présenter mais surtout à retravailler certaines parties de cet outil - par le biais d'ateliers participatifs - le 29 novembre. Plus de 170 personnes s'étaient inscrites pour cette matinée. Toutes les mesures sanitaires entrées en vigueur la semaine précédant l'événement nous ont obligé à annuler cet événement.

Une stratégie de diffusion de l'outil est à l'étude pour 2022, en collaboration avec les différents partenaires.

[2] LE SSM LE MÉRIDIEEN ÉTANT MEMBRE DU GPR ET AYANT PRIS PART À LA CO-CONSTRUCTION DE L'OUTIL DE DIAGNOSTIC, LA PHASE DE PRÉSENTATION A ÉTÉ RÉALISÉ EN INTERNE, SANS INTERVENTION DE NOTRE PART. NOUS AVONS UNIQUEMENT PRIS PART À LA SECONDE SÉANCE POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RETOURS.

Livrables

L'ensemble de ce processus a permis la co-construction de deux livrables distincts mais complémentaires.

1. Guide d'élaboration d'un diagnostic social-santé

Notre objectif a été de proposer un **outil modulable et adaptable**, selon les contextes et besoins. Puisqu'il existe plusieurs types de diagnostics, de multiples voies d'entrée et d'innombrables particularités propres à chaque public et à chaque territoire, ce guide est à considérer comme **une proposition méthodologique, comprenant une série de balises, et non pas un cadre normatif**. Il n'est **pas une démarche standardisée** : aux acteurs de s'en inspirer, de se l'approprier et de l'adapter en fonction des contextes et des objectifs dans lesquels ils déploient leur diagnostic.

Les **différents cahiers** sont construits afin de pouvoir être **consultés séparément** en fonction de l'état d'avancement de chaque acteur, de ses intérêts, **et non pas forcément de manière linéaire**. Les cahiers ne sont donc pas numérotés pour encourager les lecteurs à réaliser la lecture en fonction de leurs besoins propres. Cependant, débiter cette lecture par le cahier introductif permettra aux porteurs de diagnostic de poser le cadre et faire le point sur leur situation de départ.

Ce guide comprend, outre le cahier introductif, **cinq cahiers supplémentaires** :

Cahier Statistiques et comptages : S'y trouve notamment la présentation et quelques conseils d'utilisation de **ressources librement accessibles** relatives aux données statistiques, disponibles à différentes échelles, notamment celles de la commune et du quartier. Ce cahier propose également quelques consignes dans **la sélection et la synthèse** de données statistiques. Enfin, on y retrouve quelques suggestions pour mener à bien la **collecte de données quantitatives**.

Cahier Méthodologies qualitatives : Ce cahier propose d'aborder **le pourquoi et le comment des méthodes qualitatives**. S'y retrouvent notamment des **balises, théoriques, méthodologiques et éthiques** pour déployer les démarches qualitatives aux différentes étapes de la démarche diagnostique.

Cahier Mise en forme et diffusion : Le diagnostic a permis d'aboutir à des constats qui pourraient intéresser d'autres acteurs, qu'ils aient ou non pris part à la démarche. Ce cahier permet d'organiser cette étape de diffusion. L'écrit est un **support de diffusion possible**, mais d'autres supports sont envisageables. Ce cahier en propose une description. De même, plusieurs canaux de diffusion peuvent être mobilisés. Ils sont repris dans ce cahier.

Cahier Pistes d'action et recommandations : Ce cahier vous propose de dépasser le stade des constats issus de votre démarche diagnostique pour passer à une phase d'action, que ce soit **en émettant une série de recommandations ou en construisant des pistes d'action.**

Cahier Co-construction : Ce cahier reprend des **balises théoriques et pratiques** pour mieux appréhender ce que recouvre la démarche de co-construction, notamment par rapport à la **posture** qu'une telle démarche implique pour toutes les parties prenantes, mais aussi quelques éléments de réflexion quant à **l'implication des habitants, usagers des services** dans la démarche diagnostique. Quelques-uns des défis impliqués par la co-construction et quelques pistes de solutions pour y faire face sont également abordés.

Tout au long des différents cahiers, des **liens interactifs** permettent d'accéder directement aux autres parties du guide ou de consulter des ressources complémentaires et/ou des exemples concrets d'autres démarches diagnostiques. En effet, ce guide s'accompagne d'un second outil, le « Guide des ressources bruxelloises pour construire un diagnostic social-santé local », décrit ci-dessous.

2. Guide de ressources bruxelloises pour construire un diagnostic social-santé local

Ce guide de ressources a été conçu pour faciliter la construction d'un diagnostic santé-social local par les acteurs de terrain. Il constitue une « **boîte à outils** », **complémentaire** au guide cité précédemment.

L'idée directrice de ce guide est de favoriser la « mise en route » de la démarche méthodologique et d'offrir quelques balises, en présentant à la fois des **références** d'outils de diagnostics publiés en France et en Belgique (disponibles en ligne), des **initiatives inspirantes** menées sur des territoires proches (communes bruxelloises), et enfin, en attirant l'attention des porteurs de diagnostics sur quelques **organismes dédiés** à l'accompagnement de démarches diagnostiques – en tout ou en partie - actifs en région de Bruxelles-Capitale.

02 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE À LA RECHERCHE

Ce service d'accompagnement a pour objectif de soutenir les professionnels de terrain en mettant à leur disposition des espaces dans lesquels déployer leur réflexivité sur leurs pratiques et cadre d'intervention. Par des apports théoriques et la mise à disposition d'outils méthodologiques, cet accompagnement permet aux professionnels de capitaliser leurs connaissances et de formaliser leurs savoirs.

Qu'il s'agisse de mieux comprendre les besoins du public, de mener l'évaluation d'un projet, de lancer une recherche-action sur une question centrale pour le service, ou encore, de mener une réflexion plus générale sur des changements de pratique, cet accompagnement s'adapte aux besoins et réalités des professionnels de terrain.

Genèse du projet

Dès sa création, le Crebis a reçu plusieurs demandes de soutien spontanées de la part des professionnels de terrain. Ces demandes avaient toutes pour point commun de solliciter les apports de la recherche (outils, méthodologie, connaissances théoriques, posture ...) hors d'un contexte de recherche traditionnel, en vue de nourrir les professionnels d'autres regards, d'autres apports.

Dans l'impossibilité de répondre à ces demandes par manque de moyens, bien que nous percevions tout le potentiel d'une telle démarche tant pour le monde de la recherche que pour celui de l'intervention sociale-santé, nous avons candidaté à l'appel à projet d'Innoviris « Prove Your Social innovation », que nous avons obtenu pour une période de 18 mois (juillet 2021 – décembre 2022). Ce financement, limité dans le temps, est l'occasion de tester notre hypothèse (renforcer l'intervention de terrain par les méthodes et outils de la recherche et compétences des chercheurs) et d'améliorer notre projet en le confrontant directement au terrain.

Depuis juillet 2021, nous avons mis en place une **phase exploratoire** avec plusieurs objectifs :

D'une part, valider notre hypothèse d'un besoin d'accompagnement spécifique par la recherche pour soutenir les professionnels de terrain dans leur démarche de capitalisation de leurs connaissances et de formalisation de leurs savoirs et approfondir notre compréhension quant aux manières possibles de répondre à ce besoin ;

D'autre part, faire connaître notre projet auprès des professionnels de terrain et lancer un appel à candidatures.

Durant cette phase exploratoire, nous avons rencontré une quinzaine de services en entretiens individuels et une vingtaine de services supplémentaires lors de 4 séances de présentation du projet afin de leur exposer notre projet et récolter leurs impressions à cet égard.

Plus largement, les données recueillies lors de cette exploratoire s'inscrivent dans la collecte de données transversales que le Crebis réalise dans tous ses projets, pour mieux comprendre et identifier les conditions de collaboration entre chercheurs et professionnels de terrain.

Au total, ce sont **17 demandes d'accompagnement** qui ont été adressées au Crebis pour 6 places disponibles.

Critères et procédures de sélection

La sélection des candidats accompagnés en 2022 s'est faite en trois étapes :

- Remise d'une fiche de candidature en vue d'explicitier brièvement le projet et les attentes du service en matière d'accompagnement (17 fiches reçues)
- Rencontre zoom (30-45 minutes) en vue d'échanger et d'approfondir les informations reprises sur la fiche
- Mise en place d'un comité de sélection (équipe et bureau du Crebis) qui a délibéré selon les critères suivants : diversité des demandes et des secteurs ; répartition géographique : intérêt thématique en phase avec le programme (actuel et futur) de recherche du Crebis.

Candidats sélectionnés en 2022

- Chass'Info : Recherche-action collaborative autour du questionnement suivant : en quoi le regroupement associatif est-il bénéfique (ou non) au public concerné (jeunes en difficulté)?
- Cpas de Molenbeek : Soutien à la réalisation d'un diagnostic local (co-construit, notamment avec les habitants et en continu)
- Service de prévention de Saint-Gilles : recherche-action sur la question du non-recours, en vue de développer et pérenniser certaines bonnes pratiques et les tester sur d'autres terrains.
- Fares : Recherche exploratoire sur les besoins de leurs patients (atteints de tuberculose) en matière de participation ;
- Projet ARTHA : Réaliser une publication autour des bonnes pratiques (médiateurs culturels) en lien avec la réduction des risques et la multiculturalité ;
- Badje asbl : Développer une méthode (un outil) pour mieux formaliser et faire remonter les constats des équipes (//plaidoyer politique)

03 **COLLOQUE : CHERCHEURS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX : ON SE MÉLANGE ?**

En raison du contexte sanitaire, ce colloque a lieu à distance le 18 mars 2021. Il a été animé par Pierre Artois (ULB) et Marjorie Lelubre (Crebis).

Ce colloque a été organisé en partenariat par Le Forum - Bruxelles contre les inégalités, le CBCS, l'ULB, l'UCL, BRUXEO et UNIPSO, dans le cadre du certificat interuniversitaire européen en développement et innovations sociales.

Pour respecter les principes du croisement des savoirs, les interventions ont été réalisées en binôme (un chercheur et un professionnel de terrain/usager). Suite à un appel à contribution, nous avons sélectionné 12 binômes répartis en 6 ateliers aux thématiques diversifiées (en après-midi). Deux binômes sont intervenus en plénière, après une intervention introductive par Stéphane Rullac.

La publication d'un ouvrage aux presses universitaires de l'ULB suivra ce colloque en 2022.

04 ENQUÊTE EN LIGNE - WEBINAIRE DE JUIN 2021 : LES PROFESSIONNELS PARLENTS AUX CHERCHEURS !

Pour rappel, durant l'été 2020, le Crebis a lancé une enquête en ligne "*Quel rôle pour la recherche dans le secteur du social-santé à Bruxelles ?*" dont l'un des objectifs était de mettre en lumière les thématiques qui, selon les répondants, devraient faire l'objet de recherches plus approfondies.

Dans le cadre de ce webinaire, nous avons souhaité présenter les résultats préliminaires de cette enquête aux professionnels du secteur, mais aussi et surtout poursuivre le travail d'analyse entamé. Dans la lignée des principes fondateurs du Crebis, le webinaire a été organisé sous un mode participatif en vue de donner la parole au terrain. C'est pourquoi, outre une participation "libre", les participants ont eu la possibilité de préparer un récit de pratique, proposé comme base de discussion et d'analyse dans les ateliers (un atelier par thématique).

Le webinaire s'est tenu le 17 juin 2021 et a réuni 84 participants ainsi que 8 animateurs.

Quatre ateliers ont été organisés :

- Atelier 1 - Le logement (et en corollaire, la prévention du sans-abrisme)
- Atelier 2 - La multiculturalité (et la prise en compte des personnes en contexte migratoire dans les pratiques du secteur social-santé bruxellois)
- Atelier 3 - Le non-recours (relatif à l'abandon de droits sociaux de base, y compris en matière de revenus et de protection sociale)
- Atelier 4 - Le rôle politique de l'intervenant social

05 COLLABORATIONS ET RÉSEAUTAGE

Suite du projet G3

Le CREBIS continue de participer au projet G3 en collaboration avec l'Université de Montréal et l'Université de Genève. Ce projet se terminera en juillet 2022 avec la tenue d'un séminaire de deux jours à l'ULB.

Participation à la préparation de la commission délibérative citoyenne, organisée par le parlement bruxellois, sur la prise en charge publique du sans-abrisme à Bruxelles

Le Crebis a été sollicité en tant qu'expert pour mettre à disposition ses connaissances et compétences en termes de formalisation du savoir expérientiel et partager les travaux de recherche de l'un des chargés de recherche de l'équipe sur la question du sans-abrisme en Belgique francophone.

Accompagnement de l'équipe de Bruss'Help

Dès la mise en place du Crebis, des contacts ont été amorcés avec la cellule Recherche de Bruss'Help et sa direction. L'objectif est de soutenir la cellule de recherche de Bruss'Help dans la définition de sa posture de chercheur. Ce travail se fait au départ des projets de recherche mis en place par Bruss'Help et en s'inspirant des principes de la recherche collaborative.

Evaluation des dispositifs Hotel (Bruss'Help)

La crise COVID a généré des expériences innovantes dans bien des secteurs. Il en est ainsi de la mise à l'abri des personnes en manque de logement adéquat dans des hôtels pendant les périodes de confinement. Une évaluation de ces dispositifs a été menée par Bruss'help, évaluation à laquelle Jacques Moriau a participé par la réalisation d'entretiens avec les équipes concernées et des personnes hébergées. Cette évaluation a donné lieu à une publication : « Evaluation des dispositifs hôtels », Bruss'help, 2021.

Participation au Comité d'Accompagnement sur la recherche "Le coût du sans-abrisme"

L'objectif de cette étude est d'évaluer ex-ante les coûts directs et indirects liés au sans-logement à Bruxelles, en s'inspirant des études déjà réalisées à cet égard, notamment au Canada. Cette étude a été confiée à DULBEA.

Comité d'accompagnement recherche sur la fonction d'accueil (LBSM)

Jacques Moriau a été sollicité pour prendre part au Comité d'accompagnement d'une recherche menée par la LBSM sur la fonction d'accueil en SSM, « Accueillir la souffrance psychique dans la cité ».

Intervision de travailleurs sociaux, à l'initiative de la LBSM

Suite à la crise COVID, la LBSM a organisé des rencontres d'intervision entre travailleurs sociaux afin de favoriser l'expression des ressentis suite à cette crise et le retour d'expériences sur les modifications des pratiques au long de celle-ci. Jacques Moriau a participé au comité d'accompagnement de ce projet, à l'analyse des séances et à la rédaction collective de l'ouvrage qui rend compte de ces séances : « Les interventions des travailleurs sociaux. Une expérience intersectorielle de la crise Covid », LBSM, 2021.

3.2. L'ÉCOLE DE TRANSFORMATION SOCIALE

Personnes de contact : Lolita Sandron (Le Forum)
Jacques Moriau et Stéphanie Devlésaver

Le CBCS, en partenariat avec d'autres associations, met en place l'Ecole de Transformation Sociale, un espace de travail et d'expérimentations partagées. Ce dispositif rassemble des travailleurs sociaux, chercheurs, militants, citoyens, pairs-aidants... avec 3 types d'expertise : professionnelle, expérientielle (à partir du vécu des personnes) et académique.

LES ENQUÊTES DE L'ETS

Suite à la crise COVID, l'équipe de l'ETS a décidé d'organiser trois sessions d'enquête publique sur des problématiques ayant connus des avancées significatives durant la crise : la mise à l'abri des personnes connaissant le mal-logement, la reconnaissance du travail informel et l'aide alimentaire.

Ainsi, en septembre et octobre 2021, l'Ecole de transformation sociale a rassemblé 3 groupes de travailleurs sociaux, citoyens, responsables associatifs, politiques, chercheurs, syndicalistes, avec comme objectif de produire, au départ de leurs expériences et expertises, un savoir et un récit sur trois problématiques sociales qui se sont amplifiées avec la pandémie. Ce travail collectif a abouti à trois enquêtes fouillées. Le CBCS a participé à l'ensemble du processus d'élaboration de deux de ces enquêtes (recherche et rencontre avec des témoins-clés, identification des enjeux, construction d'un déroulé pédagogique cohérent et participatif, ...) ainsi qu'aux 4 journées : le logement (Jacques Moriau) et l'économie informelle (Stéphanie Devlésaver).

Pour rappel, l'École de Transformation Sociale (ETS) est un dispositif de formation participatif à destination de celles et ceux qui gravitent autour du secteur social car ils y travaillent, l'étudient ou en utilisent les services. Pour cette édition spéciale, l'ETS rassemble 90 personnes autour d'« enquêtes sociales ». L'objectif est ici de se rassembler, de reprendre du pouvoir d'agir, de réaffirmer la légitimité du secteur social à exprimer ses opinions pour envisager un monde avec plus de justice sociale.

Au programme des quatre journées : des entrées en matière variées pour se confronter aux nuances de chaque thématique ; la rencontre avec des témoins privilégiés bruxellois, belges ou internationaux ; la mise en évidence et le débat autour de questions et d'enjeux essentiels ; l'identification, pour chaque thématique, d'un destinataire et la production d'une réponse argumentée (plaidoyer) à lui délivrer.

Logement et dispositions exceptionnelles pendant le confinement

Au quotidien dans notre capitale, des milliers de personnes ne peuvent accéder à un logement adéquat ou le conserver à l'aide de leurs propres ressources. Lors du dernier dénombrement organisé par Bruss Help dans la nuit du 9 novembre 2020, 5.313 personnes sans abri et mal logées ont été comptabilisées : 49,8% d'entre elles étaient sans-abri, 21,5% sans logement et 28,1% en logement inadéquat. De l'avis des experts, cette tendance va devenir encore plus aiguë suite à la levée de mesures temporaires prises pendant le Covid et la financiarisation du logement à Bruxelles. Sommes-nous face à une crise de logement ou plutôt à une crise du logement abordable ? Comment contrer la tendance et garantir le droit de chacune et chacun à un logement abordable de qualité ?

Quel est le rôle de l'économie informelle en temps de crise ?

Le travail au noir est partout : travailleurs sans-papiers, travailleurs du sexe, étudiants, Horeca, travailleuses du « Care », travailleuses domestiques, travailleurs de plateforme, travailleurs au projet. Ils sont là, tapis dans l'ombre, sans droits, sans facture et sans filet. La crise sanitaire n'a fait que mettre encore davantage en lumière ce phénomène, son importance en termes de survie, son rôle incontournable dans l'économie. Comment ces travailleurs et travailleuses peuvent-ils s'organiser pour peser et réclamer leur droit à un travail digne ?

L'Agence Alter a suivi ces enquêtes et conservé les « traces » des réflexions et des échanges sous forme d'articles mais également sous forme sonore, avec une série de trois podcasts qui feront l'objet de cycles-débats d'écoute en 2022.

Les enquêtes de l'École de Transformation Sociale sont co-organisées par Le Forum - Bruxelles contre les inégalités, Bruxelles Laïque, le Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique, la Fédération des Services Sociaux, l'HE2B/IESSID et l'Agence Alter. Avec le soutien de la coopérative Cera, de la Commission communautaire française, de la Commission communautaire commune et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.3. LE COLLECTIF 21

Personne de contact : Alain Willaert

Le CBCS porte le Collectif 21, un groupement qui ambitionne de remettre le fait associatif à l'agenda politique à l'occasion des 100 ans de la loi de 1921 encadrant les ASBL, et qui questionne l'intégration de celles-ci dans le code de sociétés, et par là, la disparition des frontières formelles entre entreprises et associations.

La démarche initiée par le Collectif21 depuis 2019 voit l'année 2021 comme une forme d'aboutissement. Outre la poursuite de rencontres thématiques et la mobilisation des acteurs associatifs eux-mêmes, le documentaire et le livre feront, en 2022, office de « synthèse des travaux ». Le documentaire est sorti in fine le 11 mars 2022 et le livre le 12 mai 2022.

Loin de clore les travaux, ces « traces » constituent les points de départ d'un travail politique dans la perspective des élections 2024, pour que le fait associatif puisse être reconnu comme composante démocratique essentielle d'un État et, à cet égard, justement protégé et valorisé. L'année 2021 aura encore largement été chamboulée par la crise Covid 19. Le Collectif21 a poursuivi ses travaux en partie à distance et de nombreuses traces des démarches publiques peuvent se retrouver sur le site www.collectif21.be ainsi que les contributions à différents supports médiatiques.

28 janvier 2021 : L'action associative comme vectrice de transformation sociale

Avec Christine Mahy (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) et Jacqueline Fastrès (RTA) Selon leur structure, leur période de naissance, leur objet social et leur mode de financement, les associations peuvent jouer différents rôles à l'égard de la société et des pouvoirs publics. Œuvres de bienfaisance, rouages de l'État social, foyers révolutionnaires, prestataires de services, contre-pouvoir, lanceuses d'alerte faisant émerger de nouvelles questions, sous-traitantes de l'action publique... Aujourd'hui et demain, face à des enjeux majeurs, aussi bien locaux que mondiaux, comment l'action associative peut-elle être vectrice de transformation sociale ? A quelles conditions ? Avec quels moyens ? Avec quels résultats ?

29 janvier 2021 : Cinéclub 21 : Volontaire

Suivi d'une rencontre avec Yves Dorme (réalisateur), Emmeline Orban (Plateforme francophone du Volontariat) et Pierre Smet (Collectif 21).

Volontaire. Et militant ?

Premier thème abordé par le cinéclub du Collectif21, le volontariat : quels enjeux, quelles questions ? Quel avenir ? Ne manque-t-il pas d'esprit critique ? Va-t-il devenir un pilier du fonctionnement de notre société comme c'est le cas dans le monde anglo-saxon ?

Pour nourrir le débat, nous regarderons : Volontaire ! de Yves Dorme (BE, 2017, 50')

Fabian, Régine, Luc, Fernande et Jean-Marie... Dans leur ville, dans leur village, la brutalité cachée de la pauvreté et de l'exclusion les touche. Qu'est-ce qui motive ces personnalités singulières à donner une part de leur temps et d'elles-mêmes pour les autres ? Dans l'ombre de leur bénévolat, entre désir et doute, comment vivent-elles le rêve d'une société plus juste, plus solidaire ?

25 février 2021 : Webinaire : Quelle sera l'histoire de l'associatif ?

La question de l'histoire dans le monde associatif se déploie à différents niveaux. D'abord, l'histoire de la travailleuse ou du travailleur au sein de son association : fait-il partie des anciens, des nouveaux ? comment se nouent les relations intergénérationnelles ? que connaît-il de l'histoire de l'association, de ses valeurs, de son mythe fondateur ?

Ensuite l'histoire institutionnelle qui affleure souvent quand l'association fête son anniversaire, ses vingt ans, ses quarante ans... Nombre d'associations créées dans l'effervescence post-soixante-huitarde des années 1970 atteindront bientôt leur cinquantenaire. La fin d'une époque ? L'enterrement de l'esprit associatif, public, désintéressé au profit du tout à l'entreprise individuelle et lucrative pour certains. L'urgence - notamment écologique - de passer à de nouveaux modèles collectifs plus en phase avec l'actualité et l'action directe, pour d'autres. La nostalgie et la nécessité de défendre les acquis pour d'autres encore.

Enfin l'histoire du fait associatif du point de vue des historiens, sociologues et politologues. L'histoire belge du centenaire de la loi sur les asbl de 1921, de l'évolution des associations et de leur rapport aux pouvoirs publics, qui font l'objet de rares travaux et que les premiers concernés connaissent peu. Plus largement, l'histoire du lien social, des différentes manières d'être ensemble, de se regrouper, de faire société qui remonte à l'aube de l'humain.

Et toi ? Où te situes-tu ? Quel est ton récit de l'association ? Fais-tu partie de cette histoire ?

C'est depuis ces différents endroits, sous ses différents angles, dans ces différents registres que le Collectif21 vous invite à réfléchir à la question de l'histoire dans le monde associatif.

La formule du webinaire propose une discussion ouverte en présence de quelques personnes ressources qui travaillent les différents niveaux que nous voulons aborder : Yvette Lecomte, Roland De Bodt, Jacques Moriau, Mathieu Bietlot, Pierre Smet.

26 février 2021 : Cinéclub 21#2 D'hier à aujourd'hui : qu'est-ce qui a changé dans la façon de faire association ?

Après #1 Le bénévolat, au bénéfice de qui ? en janvier, nous interrogerons en février les différences entre l'associatif des années 1970 avec son éclosion de combats et celui d'aujourd'hui dans un monde plus polarisé et mondialisé. Quelles évolutions a connu ce modèle de regroupement ? Quels sujets, quelle visibilité, quel degré de contestation, quels rapports au pouvoir pouvons-nous constater entre hier et aujourd'hui ? Mais aussi quel récit historique faut-il – ou ne faut-il pas – transmettre aux nouveaux militants pour qu'ils renouvellent le combat ?

En compagnie de Pierre Smet, psychanalyste, co-fondateur du service de santé mentale le SAS et du Collectif21 & Piet Van Meerbeek, chargé de projet au BRAL vzw.

Pendant le débat, nous visionnerons quatre films courts afin d'apprécier en images les évolutions du monde associatif.

25 mars 2021 : Syndicats et associations : la rencontre des combats

Les relations entre syndicats et associations peuvent s'articuler à trois niveaux. Selon la formule mise en place au précédent webinaire, la discussion pourra circuler d'un niveau à l'autre en fonction des participantes et participants.

Il y a d'abord le travail syndical au sein des associations. Comment bien défendre les travailleurs et les travailleuses quand la taille de l'association ne permet pas une délégation syndicale en son sein ? Les représentations syndicales sectorielles sont-elles suffisamment disponibles et proches du terrain ? Les relations de travail et rapports de forces sont-ils les mêmes dans les associations que dans les entreprises ? (cf le débat du Engagement, profession, passion, burn out... Les relations de travail dans l'associatif)

Les relations peuvent ensuite s'aborder sur le plan des convergences entre syndicats et associations autour de combats communs, tels que les droits des migrants ou le climat, ou au sein de plates-formes telles que Tam Tam ou Faire Front. Comment les spécificités des uns et des autres se complètent-elles ? Comment les cultures d'organisation se rencontrent-elles ?

Enfin, la loi de 1921 sur les asbl a été adoptée dans la foulée de la reconnaissance des libertés syndicales. Cent ans plus tard, syndicats et associations ont-ils des enjeux communs face au nouveau Codes des sociétés et des associations ?

Discussion ouverte en présence de membres du Collectif21, d'Eric Buysen (directeur du Bureau d'études de la FGTB de Bruxelles) et d'Yves Hellendorff, (infirmier, secrétaire national du non-marchand à la CNE)

26 mars 2021 : Cinéclub21 #3 Les travailleurs de l'associatif sont-ils des salariés comme les autres ?

Travailler dans le secteur associatif n'est pas anodin. Aux dires de celles et ceux qui l'ont choisi, un sens existentiel caractérise ces métiers qui donne au travail une vibration unique, mais permet aussi de faire face à la charge psycho-sociale, aux horaires extensibles, aux équipements modestes et aux petits salaires.

Comment ont évolué depuis 30 ans les conditions de travail de l'associatif ? Dans un contexte de professionnalisation, le secteur a-t-il repensé les conditions de travail de ses employés ? Qui sont les nouveaux managers et comment doivent-ils se positionner dans un secteur concurrentiel et sous-financé ? Enfin les jeunes qui s'y destinent ont-ils conscience des réalités de ces métiers ? En somme, qu'espérer pour la réalité de ces secteurs pour le futur ? Comme chaque fois, dans une ambiance « salon », nous discuterons cette thématique à partir de deux extraits de films choisis par le Centre Vidéo de Bruxelles, de vos réactions et des interventions de deux invités.

Films :

- Tu me fais craquer de Jacques Borzykowski (2012)
- Hors norme de Olivier Nakache et Eric Toledano (2019)

2 avril 2021 : Engagement, profession, passion, burn out... Les relations de travail dans l'associatif

Les associations dont parle le Collectif21 sont souvent issues ou liées à des combats militants. Au fil du temps, elles se sont structurées, ont obtenu des financements, engagé du personnel salarié. Cela a donné plus de portée à leur action. Cependant, dès qu'elles se professionnalisent, interviennent des contraintes – à commencer par le contrat de travail et le droit social jusqu'à la constitution de commissions paritaires pour les différents secteurs, les conditions et exigences liées aux subsides... – qui ne sont pas toujours compatibles avec l'esprit militant. Les relations de travail dans l'associatif s'assimilent-elles à celles du monde marchand ? Que peut-on dire aujourd'hui du mythe de la famille associative, de celui de l'autogestion ou de l'horizontalité ? Comment éviter que les tensions entre dévouement militant et engagement professionnel ne mènent à des formes de burn out propre à l'associatif ?

Débat avec Pierre Malaise (directeur de la Cessoc, formateur en matière de gouvernance des asbl et de relations collectives de travail), Michel Roland (médecin, Fédération des maisons médicale, projet Lama, président du CBCS...) et Camille Wernaers (journaliste et auteure de l'article « 'Burn-out militant': changer le monde, oui, mais sans s'oublier! Comment tenir sur la longueur? » pour AxelleMag).

29 avril 2021 : La nouvelle loi sur les ASBL, vers une marchandisation du travail social ?

Cette année, nous fêterons le centenaire de la loi du 27 juin 1921 permettant la création des associations sans buts lucratifs en Belgique et reconnaissant leur spécificité. Cependant, une grande partie du secteur associatif s'interroge sur son avenir. En effet, la récente intégration des associations au sein du Code des Sociétés et des Associations (23 mars 2019) sans réel débat public, a fait diminuer encore un peu plus la frontière existante entre monde associatif et monde des entreprises. Une dérive marchande du travail social n'est donc pas à exclure, remettant en question même la mission sociale d'une association.

Quelles sont les conséquences de cette intégration ? Quel avenir pour le secteur du non marchand ? Quand une asbl souhaite se « professionnaliser », que met-on derrière ce mot ?

Pour mener la discussion, nous inviterons Mathieu Bietlot, membre fondateur du collectif 21. Un collectif constitué d'associations militantes et engagées autour des questions culturelles, sociales ou de santé afin de nous alerter sur les dérives néo-libérales (ou managériales) du secteur associatif. Ce collectif nous propose des réflexions pour « conscientiser les masses », mener la bataille de la résistance tout en restant créatif et socialement innovant afin de s'adapter continuellement à la réalité des situations.

6 mai 2021 : La participation ou l'instrumentalisation des publics, usagères, patients, bénéficiaires...

L'associatif que défend le Collectif21 se veut désintéressé, d'intérêt général ou démocratique, à mission sociale, sanitaire ou culturelle. Il se conçoit donc au service de ou avec la population à qu'il s'adresse. Nommer celle-ci n'est déjà pas évident, souvent simplificateur et variable d'un secteur à l'autre : public, bénéficiaires, usagères, participants, patientes, habitants, clientes, sujets, jeunes, membres...

L'inflation des contraintes administratives, les modes de financement et d'évaluation des associations les poussent à des rapports de plus en plus réducteurs et réifiants à ces populations qu'elles sont obligées de comptabiliser, d'encoder, de catégoriser... mais aussi d'activer, de responsabiliser, d'impliquer, de faire participer.

Lorsque la participation répond à une injonction, pour l'association ou pour les participants, est-ce encore de la participation ? Jusqu'où la participation des premières concernées peut-elle faire bouger les projets et le fonctionnement des associations ? Les associations n'arrivent-elles pas à instrumentaliser leur public pour justifier leur existence et assurer leur persistance ? Quelles alliances sont-elles possibles entre les personnes qui fréquentent une association et celles qui y travaillent face à des politiques ou des évolutions sociétales qui les malmènent similairement ?

Discussion ouverte et participative avec des associations qui réfléchissent cette participation et en prennent le risque : L'Autre « lieu », la LUSS, le Syndicat des Immenses, Inter-Environnement Bruxelles... une chercheuse et observatrice de ces questions : Laurence Noël (observatoire de la santé et du social, Institut de sociologie ULB, recherches sur précarité et participation), et vous !

27 mai 2021 : Webinaire : Associations et militantisme

Quel est encore aujourd'hui le lien entre association et militance ? Osons même la question : Y-a-t'il encore un lien ?

Certains considèrent que le lien associatif est fondé sur des valeurs à défendre de manière militante, d'autres au contraire trouvent que ce fondement peut être contourné, soit qu'il n'est pas nécessaire, soit qu'il nuise à l'efficacité.

Les causes défendues par l'associatif – comme la recherche de la paix ou la contribution à la pacification sociale, la lutte contre la pauvreté et les inégalités, l'émancipation des franges fragilisées de la population, la reconnaissance des personnes marginalisées, la préservation de la planète... font-elles encore l'objet d'une réelle militance au sein des associations ou d'un job comme un autre ? On en arrive là à la question de savoir quelle est la viabilité de la militance dans les associations ? Comment résiste-elle à la professionnalisation, à la managérialisation, à la marchandisation, à la privatisation actuelle ?

La discussion participative et ouverte à toutes et tous sera introduite par un exposé de Dawinka Laureys à propos du processus de collecte de mémoire autour du thème de la « militance » qu'elle coordonne à l'Institut d'Histoire Ouvrière Économique et Sociale. Interviendrons notamment dans les échanges Abder Chafi (délégué syndical FGTB) , Sébastien Kennes (animateur à Rencontre des Continents) et Diane Semerdjian (responsable vie du mouvement chez Amnesty International).

11 juin 2021 : Webinaire : Associations de tous les pays...

Les questions que se pose le Collectif21 en Belgique à propos de l'histoire, de la culture, des valeurs et de l'avenir de l'associatif se rencontrent également dans d'autres pays qui n'en ont pas moins leurs propres spécificités. Les différentes situations nationales peuvent se comparer ou se singulariser en fonction, notamment, de l'état de la liberté associative, du positionnement et de la viabilité associative eu égard au régime politique, des formes et structures juridiques des associations, de la contribution des associations à la vie démocratique et de leur légitimité au sein de la société... Les questions auxquelles se heurtent la vie associative ici et là concernent l'institutionnalisation, le militantisme et la professionnalisation ; le financement et la managérialisation ; les relations de pouvoir et les

conditions de travail ; le rapport aux pouvoirs publics ou encore la question du contrôle des associations sur les pouvoirs publics et réciproquement... Face à des enjeux communs, qu'en est-il des liens voire des associations entre les associations de tous les pays ?

Lors de ce webinaire participatif nous tenterons d'aborder l'ensemble de ces dimensions au Portugal, en Italie et en France, avec respectivement Raquel Rego (chercheuse à l'ICS-ULisboa, autrice entre autre de Dirigeants associatifs : engagement et professionnalisation, L'Harmattan 2010), Alessandro Mazzola (chercheur postdoctoral à la Guildhall School, City of London Corporation, impliqué dans le projet 'Music for social impact') et Jean-Baptiste Jobard (coordinateur du Collectif des Associations Citoyennes, ayant participé à l'ouvrage collectif Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie, érès, 2021). Et vous bien entendu.

18-20 juillet 2021 : webinaire « marathon » (empêchés de résidentiel suite aux inondations) : Associations de tous les pays - Où allons-nous ?

Le Collectif21 et le Miroir Vagabond organisent un séminaire pour échanger autour de la situation des associations aux quatre coins du monde et de leur rôle dans l'exercice de la démocratie internationale.

Nous aurons des témoignages du Burundi, du Congo, d'Inde, d'Italie, de France, du Québec, d'Uruguay... et même de Flandre, ainsi qu'un panorama de la situation mondiale par Amnesty International. Dans les différentes régions, qu'en est-il de la liberté associative ? Quel est le cadre législatif pour les associations ? Quelle est leur légitimité et leur contribution à la démocratie ou au bien commun ? Quel est leur rapport aux pouvoirs publics, aux citoyennes et au citoyens ? Quels sont leurs financements ? Comment voient-elles l'avenir ?

Nous réfléchissons ensemble à comment faire alliance, faire collectif et pourquoi ? Des revendications communes peuvent-elles être formulées ? Les travaux du séminaire devraient aboutir à une journée publique le 15 septembre à Bruxelles.

15 septembre 2021 : L'associatif dans le monde... et demain ?

Dans le cadre de la Journée internationale de la démocratie, le Collectif21 vous invite à une journée d'échanges et de réflexions. Au programme : des perspectives historiques et futures avec Luc Carton (philosophe), un panorama international avec Philippe Hensmans (Amnesty international), des regards croisés entre la France, l'Uruguay, l'Italie, le Burundi et le Québec, l'élaboration de revendications communes, des conclusions par Yvette Lecomte et Jean-Louis Laville.

24 septembre 2021 : Cent ans d'associatif : ça se fête !

La COCOF et le Collectif21 organisent une fête afin de rassembler le secteur associatif bruxellois dans les domaines du social, de la cohésion sociale, de la santé, de la culture, de l'éducation permanente et de la jeunesse. Pour célébrer son centenaire, pour souligner sa nécessité dans la société, pour le remercier du rôle majeur qu'il joue face à la crise actuelle et pour lui donner l'occasion de se retrouver ou se découvrir de manière intersectorielle et de rencontrer l'administration.

Au programme :

La fête se déroulera tout au long de l'après-midi et déambulera entre plusieurs espaces, en intérieur, sous chapiteau et en plein air si la météo est de la partie. Des associations travaillant dans la culture, le social, le handicap, la santé, le sport ou l'éducation permanente déploieront leurs performances artistiques ou actions de sensibilisation. Des mini-concerts égaieront les échanges en allant de la chanson au rap, du slam au ska-reggae. Des traiteurs associatifs et des ateliers de formation par le travail vous proposeront de quoi vous restaurer selon votre goût et des bars vous permettront de vous rafraîchir.

Le plus important reste ce qui se passera entre vous au cours de ce moment de rencontre entre associations des différents secteurs ainsi qu'avec le personnel de l'administration de la Cocof.

Le tout dans une ambiance festive et chaleureuse et le cadre verdoyant du campus du CERIA.

30 octobre 2021 : Le Collectif21 au Festival des Libertés : Les associations mi-luttes mi-soumises

Le débat proposé par Bruxelles Laïque et le Collectif21 au Festival des Libertés à propos des relations d'interpellation réciproque, de confiance, de méfiance et de surveillance, de pouvoir et de contre-pouvoir entre les associations et les pouvoirs publics est accessible en podcast.

Focus sur l'éducation permanente qui institue le rôle critique des associations avec :

- Luc Carton (philosophe, Association Marcel Hicter, ex chargé de mission pour la réforme du décret Éducation permanente),
- Farah Ismaïli (directrice - Fédération des employeurs des secteurs de l'éducation permanente et de la formation des adultes - FESEFA),
- Gwenaël Breës (membre du cinéma Nova, de StillStanding for Culture, de Pavé dans les Marolles, etc.),
- Steve Bottacin (animateur éducation permanente - Barricade asbl).

Modération : Mathieu Bietlot (Collectif 21).

Sondage sur les liens entre professionnalisation et militantisme dans les associations

Initiée par Carrefour des Cultures (Namur), en partenariat avec le CBCS, le Collectif21 et le Miroir Vagabond (Hotton), sondage sur la relation entre la professionnalisation et le militantisme dans les associations.

- L'Associatif a évolué, sa raison d'être a-t-elle pour autant été dénaturée ?
- Le profil des femmes et des hommes impliqués dans l'action associative a-t-il évolué ?

L'engagement et la professionnalisation de l'associatif est au centre de ces préoccupations. C'est aux fins de trouver des éléments de réponses à ces préoccupations que nous lançons une enquête auprès du secteur associatif en s'adressant à celles et ceux qui sont engagés professionnellement mais aussi auprès de celles et ceux qui se veulent porteurs du plaidoyer de leur action.

Objectifs généraux

- Procéder à une radioscopie de l'associatif en vue d'approcher son identité
- Développer un plaidoyer sur base des résultats, en prévision des élections de 2024

En pratique

Pour approcher l'identité de l'associatif nous proposons d'interroger les thématiques suivantes :

- La place de l'engagement dans l'identité de l'associatif
- La place de la professionnalisation dans l'identité de l'associatif
- Le lien entre engagement et professionnalisation dans les actions menées.

Calendrier de l'enquête

Enquête : juillet à octobre 2021

Dépouillement et traitement : novembre 2021

Présentation publique des résultats : mars 2022

3.4. LES PRÉCARITÉS ÉTUDIANTES

Personne de contact : Evelyne Wetz
et Frédéric Aerden (Le Forum)

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités et le Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique ont organisé une journée de rencontres et d'échanges le 15/10/2021 pour imaginer comment aider les étudiant.e.s précaires à se consacrer à ce qui devrait être leur priorité : apprendre et s'émanciper.

01 CONTEXTE

En 2017, le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, commandait une étude sur les conditions de vie des étudiants en Fédération-Wallonie-Bruxelles (Etude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Rapport final, Van Cutsem M. et al., avril 2019). Publiée en avril 2019, cette étude notait "une forte précarité objective des étudiants (36%), faisant face à des problèmes d'ordre financier de manière régulière et étant, par conséquent, bénéficiaires d'un ou de plusieurs dispositifs d'aides sociales".

Début 2021, la Fédération des Etudiants Francophones affirmait que 80.000 étudiants en enseignement supérieur en Fédération-Wallonie-Bruxelles pouvaient être considérés comme "précaires". Le constat n'était pas nouveau, mais la crise engendrée par la pandémie n'avait fait qu'aggraver la situation et poussé la problématique sur le devant de la scène.

02 OBJECTIFS

Le constat d'un fonctionnement en silos de la multiplicité d'acteurs venant en aide à ce public et l'absence de lieux de dialogues structurels entre les étudiants précaires et leurs représentants, le monde scolaire, les CPAS et le secteur associatif ont motivés Le Forum – Bruxelles contre les inégalités (Le Forum) et le Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique (CBCS) à s'emparer du sujet.

Le Forum et le CBCS sont convaincus que l'ensemble des acteurs qui viennent en aide aux étudiants précaires pourraient mieux se coordonner pour développer une vision holistique de la problématique et assurer un continuum d'aide et de soin à ce public fragilisé. C'est pourquoi Le Forum et le CBCS ont initié une mobilisation qui permettrait d'encourager le décroisement entre ces différents acteurs.

Ce projet de maillage intersectoriel pour lutter contre la précarité étudiante visait à obtenir trois résultats :

- La précarité étudiante est une forme de vulnérabilité sociale en lien direct avec le contexte de crise sanitaire et sociale actuelle. Les premiers observateurs de ce phénomène sont les intervenants du social et de la santé au sens large. Ils connaissent pourtant souvent peu - ou mal - cette précarité étudiante, et en ont une vision fragmentée, résultante de leur unique secteur d'activité professionnelle. Le premier résultat espéré pour ce projet était donc de définir les contours de cette problématique et de la rendre visible dans ses différents aspects, à partir d'une multiplicité de regards croisés.
- La mise en lien et la création de contacts et de synergies entre les différents secteurs concernés (universités, hautes écoles, écoles supérieures des arts, enseignement supérieur de promotion sociale, CPAS, services sociaux d'accompagnement, etc.) était le deuxième résultat attendu pour ce projet.
- Troisièmement, ce projet de maillage intersectoriel avait pour ambition de susciter un débat, à partir de pistes de travail innovantes, et de nourrir des perspectives de soutien et d'accompagnement de ces jeunes fragilisés à partir du travail social existant.

Les actions prévues allaient donc :

- Provoquer la rencontre de l'ensemble des acteurs bruxellois concernés par la précarité étudiante ;
- Participer à l'émancipation individuelle et collective des étudiants en situation de pauvreté et à la lutte contre les inégalités ;
- Permettre d'anticiper les besoins fluctuants des étudiants en situation de pauvreté et de précarité par l'innovation sociale ;
- Réaffirmer la nécessité de renouer avec une des finalités majeures du travail social, à savoir la justice sociale.

03 ORGANISATION

Le projet de maillage intersectoriel a été organisé par un binôme opérationnel composé d'un employé du Forum et d'une employée du CBCS. Ce binôme travaillait sous la direction d'un comité de pilotage composé de deux représentants du Forum et de deux du CBCS. De fin mars à début novembre, le binôme opérationnel se réunissait au moins une fois par semaine. Durant cette période, le comité de pilotage se réunissait une fois par mois, pour conseiller le binôme opérationnel et valider les propositions faites.

Après une première phase d'exploration, composée d'entretiens avec différents experts et la lecture d'études et d'autres documents d'intérêt, le binôme opérationnel a procédé à la confection d'un programme pour l'événement. Une fois validée la programmation, le binôme s'est chargé de l'organisation de l'événement à proprement parler, y compris la publicité autour de l'événement, la communication interne et externe, la logistique et la coordination des différents intervenants.

Une consultante externe, Cécile Vennat, a accompagné le comité de pilotage et le binôme opérationnel tout au long du processus pour animer les réunions et faciliter les prises de décision, formuler les thématiques des ateliers et de la conférence, identifier des intervenants potentiels, et concevoir et scénariser la méthode d'animation la plus appropriée pour chaque session. Elle a également participé à la formation des animateurs des ateliers et supervisé la publication.

Une graphiste externe, Gaëlle Grisard, a été chargée de la création des éléments graphiques et de la conception de l'affiche pour l'événement. Impresor Ariane s'est occupé de l'impression et de l'envoi postal de l'affiche et de la lettre qui l'accompagnait. Le Studio Witvrouwen a été chargé de la mise en page de la publication, ainsi que de son impression et sa distribution par voie postale.

L'événement a eu lieu le 15 octobre 2021, de 8h45 à 16h30, à l'AREA 42, un lieu événementiel situé au 46 rue des Palais, à 1030 Bruxelles. Le catering était assuré par le traiteur Cannelle, une initiative d'économie sociale engagée dans l'insertion professionnelle d'adultes dans le secteur Traiteur & Restaurant à Schaerbeek.

Les ateliers du matin de l'événement ont été animés par des employés du Forum et du CBCS, en utilisant une méthode Agile d'inspiration Scrum. La méthode a été identifiée et scénarisée par la consultante externe et les animateurs formés par celle-ci avec le binôme opérationnel. Pour animer le débat qui a eu lieu l'après-midi de l'événement, le journaliste David Lallemand a été engagé

L'association GSARA a été engagée pour s'occuper de l'enregistrement et de la retransmission des sessions de l'après-midi de l'événement et des enregistrements et du montage des interviews de quatre intervenants identifiés pour promouvoir la publication.

04 **EVÉNEMENT**

L'objectif de la journée était de réunir un maximum d'acteurs autour de la question pour échanger sur leurs modes d'intervention et imaginer un accompagnement global et coordonné, en rassemblant quatre types d'expertises : professionnelle, expérientielle, académique et politique.

L'événement a pu avoir lieu en mode hybride :

- La totalité de la journée en mode présentiel, avec accès à la salle après présentation d'un Covid Safe Ticket en bonne et due forme ;
- Une retransmission des sessions de l'après-midi. Les organisateurs ont fait appel aux services de l'association GSARA pour l'enregistrement et la retransmission via Zoom. Deux employées du Forum se sont occupées de modérer la retransmission et de répondre aux questions des personnes suivant ces sessions en ligne.

Le matin de l'événement, les participants ont été divisés en huit groupes hétérogènes pour travailler des cas pratiques. Il ne s'agissait pas ici de défendre une position ou une revendication, mais de collaborer avec des personnes avec qui ils n'avaient pas l'habitude de travailler, en apportant leurs savoirs et leurs expériences, pour trouver ensemble des réponses très concrètes à une situation donnée. Les participants pouvaient ainsi se servir des interactions qu'ils avaient avec les autres participants pour développer leurs propres connaissances.

Les groupes ont été constitués en tenant compte des informations fournies par les participants lors de leurs inscriptions, en prenant soin de mélanger les profils et les expertises. Parmi ceux-ci, on dénombrait :

- 26% d'étudiants (savoir expérientiel) ;
- 22% de professionnels du secteur associatif (savoir professionnel) ;
- 22% d'employés des CPAS (savoir professionnel) ;
- 15% d'enseignants ou de travailleurs sociaux d'établissements d'enseignement supérieur (savoir professionnel) ;
- 8% issu de la fonction publique (savoir politique ou institutionnel) ;
- 4% de chercheurs (savoir académique) ;
- 3% du monde syndical (savoir politique ou institutionnel).

Les cas pratiques utilisés lors des ateliers du matin étaient fournis par la Commission vie étudiante, démocratisation et affaires sociales (CoVEDAS) de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), du Service Social Etudiants de l'ULB et du Service Social de la Haute École Francisco Ferrer.

La méthodologie utilisée pour animer ces ateliers était une méthode de type Agile, inspirée des rétrospectives de sprint Scrum. Cette pratique se base sur la collaboration, en s'appuyant sur l'utilisation d'un cadre méthodologique léger, centré sur la communication. De cette manière, la parole de chacun, sans aucune forme de discrimination, est valorisée.

Après la pause de midi, Joël Girès de l'Observatoire belge des inégalités et Juliette Paume de l'Observatoire de la vie étudiante de l'ULB ont présentés leur enquête sur les ressources économiques des étudiants et la reproduction des inégalités sociales en enseignement supérieur.

Ensuite, un débat modéré par David Lallemand a réuni plusieurs experts :

- Myriem Amrani (CPAS de Saint-Gilles) ;
- Nicolas Lonfils (CPAS de Forest) ;
- Renaud Maes (Revue Nouvelle) ;
- Maxime Michiels (Ligue des familles) ;
- Nadia Muller (GARSS HE-ESA);
- Lucas van Molle (Fédération des Étudiants Francophones).

La présentation et le débat ont permis aux participants de se rendre compte de la complexité du problème. Ceux-ci ont été enregistrés pour être partagés plus tard sur les réseaux sociaux, afin de promouvoir la publication et continuer à susciter un débat dans l'arène publique autour de la question de la précarité étudiante en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Valérie Glatigny, a clôturée la journée, en présentant les priorités de son service et les différentes initiatives envisagées pour l'avenir.

Les participants étaient ensuite invités à un drink, pour poursuivre leurs discussions et leurs réflexions de manière informelle, et faciliter un réseautage supplémentaire.

05 PUBLICATION

En décembre 2021, le CBCS publie sa revue d'informations le BIS n°179 "Les précarités étudiantes" en partenariat avec le Forum. Revue et événement du 15 octobre 2021 ont été élaborés en complémentarité l'un de l'autre avec des réunions de pilotage commun et des allers-retours fréquents entre l'équipe "événement" et la cellule "communication du CBCS" (Cécile Vanden Bossche & Stéphanie Devlésaver). La coordination de la revue a été assurée par Stéphanie Devlésaver (CBCS).

Ce numéro se penche sur la précarité étudiante. Ou plutôt sur "les précarités étudiantes". Problématique faussement simple et certainement pas nouvelle, elles ont été parmi celles mises sous les projecteurs dès le début de la crise Covid. Sans pour autant répondre à toutes les questions : Qui sont-ils, ces étudiants dits "précaires" ? D'où viennent-ils ? Quels sont les principaux constats en termes d'accompagnement social, les obstacles, mais aussi les pistes de solutions ? Le CBCS a investigué auprès des principaux concernés : trois étudiants livrent leur témoignage presque en s'excusant d'être à la frontière de la pauvreté. Et derrière leur voix, beaucoup d'autres ont préféré se taire : comme cet étudiant étranger rencontré sur son vélo Deliveroo où honte et gêne se lisaient sur son visage. Ou bien ces jeunes contactés via une assistante sociale ou sur les réseaux sociaux qui ont dit "oui, peut-être". Et finalement, "non, je ne préfère pas" ... Nous avons alors poursuivi notre enquête auprès des différents professionnels qui gravitent autour d'eux : responsables de service social dans l'enseignement supérieur, dans un CPAS, psychologue dans un Service de Santé Mentale, juriste dans un service d'aide aux étudiants, ... Des chercheurs ont aussi contribué à éclairer le sujet. Objectif : offrir des regards croisés, apporter certains éléments d'analyse pour faire avancer la réflexion et contribuer à transformer la situation actuelle. Parce que, sous cette pointe de l'iceberg des étudiants précaires se cache la machine infernale de politiques sociales dispersées, fragmentaires, aux règles obscures qui participe à reproduire et à aggraver les inégalités sociales pour une bien plus large part de la population.

Le dossier fait suite aux débats menés lors de la journée "L'autre crise : 80.000 étudiants précaires" (15 octobre 2021).

06 COMMUNICATION

Plusieurs actions de communication ont été entreprises ou sont encore prévus pour promouvoir l'événement et la publication. Ceux-ci ont été rédigés et envoyés ou partagés par le binôme opérationnel et validés par le comité de pilotage.

Une graphiste externe, Gaëlle Crisard, a été chargée de la création des éléments graphiques et de la conception de l'affiche pour l'événement. Impresor Ariane s'est occupé de l'impression et de l'envoi postal de l'affiche et de la lettre qui l'accompagnait. Le Studio Witvrouwen a été chargé de la mise en page de la publication, ainsi que de son impression et sa distribution par voie postale.

- Plusieurs emails ont été envoyés pour annoncer l'événement, inviter des personnes à s'inscrire ou leur demander leur opinion sur l'événement.
- L'événement a également été promu via la newsletter du CBCS envoyée le 6 septembre 2021. La newsletter d'octobre 2021 a également permis de faire un rappel de l'événement.
- L'événement a été promu sur les comptes Facebook du Forum et du CBCS et sur le compte LinkedIn du Forum.
- Des articles faisant la publicité de l'événement ont été publiés sur les sites internet du Forum et du CBCS.

Une affiche en format A2 a été créée pour promouvoir l'événement. 2.200 exemplaires ont été imprimés en quadrichromie. 2.156 ont été envoyés, accompagnés d'une lettre, aux adresses reprises dans les bases de données du Forum et du CBCS.

Pour annoncer la sortie de la publication sur les réseaux sociaux, quatre interviews ont été réalisés et enregistrés le jour de l'événement. Les personnes interviewées étaient :

- Karim Jguirim (Infor Jeunes Bruxelles) ;
- Lucas van Molle (Fédération des Étudiants Francophones) ;
- Maxime Michiels (Ligue des familles) ;
- Renaud Maes (Revue Nouvelle).

La présentation de Joël Girès (Observatoire belge des inégalités) et Juliette Paume (Observatoire de la vie étudiante de l'ULB) sur leur enquête sur les ressources économiques des étudiants et la reproduction des inégalités sociales en enseignement supérieur, et le débat modéré par David Lallemand, avec Myriem Amrani (CPAS de Saint-Gilles), Nicolas Lonfils (CPAS de Forest), Renaud Maes (Revue Nouvelle), Maxime Michiels (Ligue des familles), Nadia Muller (GARSS HE-ESA) et Lucas van Molle (Fédération des Étudiants Francophones), ont aussi été enregistrés.

Les interviews, la présentation et le débat ont été téléchargés sur le compte Vimeo du Forum et ont été partagés sur les comptes Facebook du Forum et du CBCS et sur le compte LinkedIn du Forum, afin de promouvoir la publication du BIS.

Mi-décembre, la version physique de la publication a été envoyée aux participants de l'événement souhaitant le recevoir et aux adresses reprises dans les bases de données du Forum et du CBCS.

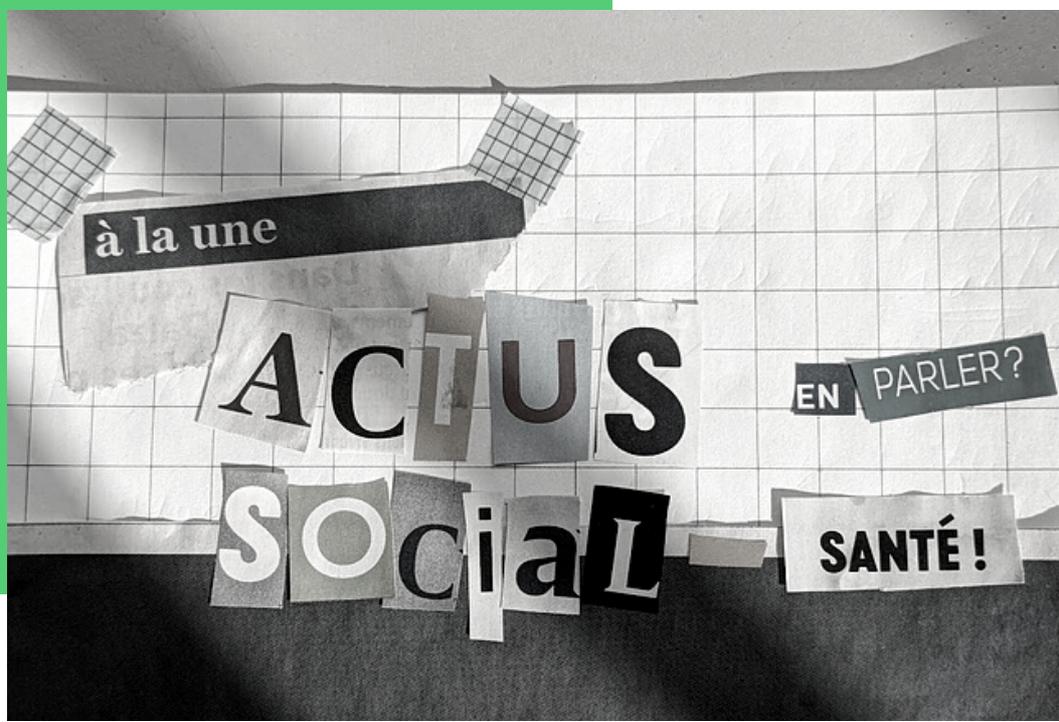
La version digitale de la publication est publiée sur le site du CBCS le 14 décembre. Elle sera ensuite annoncée par email, newsletter et sur les réseaux sociaux du Forum et du CBCS. Ensemble, ces canaux touchent plus de 8.800 personnes. La majorité résident en région bruxelloise, le reste principalement en Wallonie, France, Canada, Royaume-Uni et Suisse.

4. Le CBCS producteur d'informations et de réflexions - PUBLICATIONS

Les travaux rédactionnels du CBCS informent et/ou questionnent sur les sujets qui font l'actualité dans les matières du social, au sens large, et de la santé ambulatoire à Bruxelles.

Nous nous adressons aux intervenants (travailleurs de terrain, professionnels en formation, bénévoles...), aux pouvoirs publics, aux médias, et à toute personne intéressée par les thématiques traitées.

Le CBCS défend les droits sociaux et économiques des personnes. Il interroge les modes d'organisation de notre société, notamment par la place de la compétition et de la responsabilisation individuelles. Le CBCS promeut le développement des potentialités des collectifs et des individus dans une perspective d'émancipation.



4.1. BRUXELLES INFORMATIONS SOCIALES

Personne de contact : Stéphanie Devlésaver

Le BIS, c'est la revue d'informations du CBCS. En octobre 2020, le CBCS publie le n°178 dont voici le titre : « Faire commun : travail social et résistances ». Le BIS s'articule autour de cette question : comment lutter ensemble – professionnels du social-santé, citoyens-usagers, militants – dans un contexte de crise sociale, économique et politique pour plus de justice sociale ?

Ce numéro du BIS investigate auprès des principaux concernés : trois étudiants livrent leur témoignage presque en s'excusant d'être à la frontière de la pauvreté. L'enquête se poursuit auprès de professionnels du social et dans une épicerie sociale étudiante. Des chercheurs ont aussi contribué à éclairer le sujet. Pour aller au-delà de la surface visible des précarités étudiantes et penser le changement.

Pour rappel, la revue BIS papier entend favoriser la compréhension d'enjeux qui traversent le monde du travail social et offrir un regard sur certaines pistes de transformation et d'ajustement pour rester au plus près des besoins des citoyens-usagers des services social-santé. Fruits de rencontres et de collaborations entre travailleurs de terrain, chercheurs, personnes concernées, ... la revue BIS se construit comme un outil de vulgarisation et de réflexion construit grâce à ce croisement des regards. Elle permet donc aussi de questionner les manières de travailler ensemble, d'interroger les modes d'organisation de notre société. C'est dans cette perspective de travail que s'inscrit ce nouveau numéro du Bruxelles Informations Sociales.

01 UNE THÉMATIQUE, DEUX ENJEUX

- Définir les contours de la problématique tout en rendant compte de sa complexité, la rendre visible dans ses différents aspects, à partir d'une multiplicité de regards croisés ;
- Questionner le travail social : susciter le débat et nourrir les perspectives de soutien et d'accompagnement de ces jeunes à partir du travail social existant. Orienter vers des pistes d'amélioration autour des jeunes et des diverses formes de précarités, qu'elles soient visibles ou plus cachées.

Diffusée auprès des participants à la journée du 15 octobre 2021, mais aussi relayée auprès des bibliothèques des Hautes Ecoles, Universités, CPAS, services sociaux d'accompagnement de ces jeunes, professionnels social-santé au sens large, parlementaires bruxellois, ... la Revue se conçoit comme un outil-ressource.

02 CONTENU

Partie 1. Précarités étudiantes, le reflet d'une société à transformer ! #CONTEXTE

La précarité étudiante dans l'enseignement supérieur, si on y jette un coup d'œil distrait, peut sembler sans grand intérêt : le sujet concerne seulement une partie de cette déjà 'petite' portion d'environ 4% de la population étudiante en Wallonie et à Bruxelles. Les chiffres manquent cruellement à son propos. Et ce public serait, finalement, relativement favorisé par rapport à tous les autres qui ne passeront jamais la porte d'un établissement d'enseignement supérieur ! Alors, à quoi bon s'y intéresser ? ... Si on prend le temps de gratter un peu et qu'on aborde le débat, non par sa finalité, mais par ses origines, on découvre alors un sacré paysage ! Des zones grises et désertiques de non-accès aux droits, des frontières arides de reproduction d'inégalités sociales et économiques, mais aussi des archipels d'accompagnements social, des îlots de débrouilles, ... C'est cette expédition-là que nous avons décidé d'entreprendre à travers ce dossier. Mais avant tout, retour sur la définition de précarité, sur la non-démocratisation de l'enseignement supérieur et l'éclatement des aides. Pour aller au-delà de la surface visible des précarités étudiantes et penser le changement, munis de ces éléments de contexte.

Partie 2. Un dispositif d'aides divers, fragmentés, insuffisants #COMPRENDRE

Les aides financières pour les étudiants existent : l'allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles, appelée plus communément 'bourse d'études', mais aussi le Revenu d'Intégration Sociale octroyé par le CPAS, les subsides sociaux accordés par les Service d'Aide aux Etudiants des établissements scolaires. Même si un travail se met en place pour clarifier les missions de chacun et mieux se comprendre, entre les missions des uns et des autres, c'est toujours un peu « le ping-pong » ! Des frontières floues, des publics qui ne rentrent dans aucune case, un manque de vision globale et cohérente de ce qui existe et à qui s'adresser, ... Pour pallier ces manques face à une précarité qui explose, d'autres initiatives voient le jour. Focus sur deux d'entre elles, l'Agence Immobilière Sociale Bruxelloise et l'épicerie sociale étudiante « Free Alma ».

Partie 3. Comment transformer l'existant pour l'améliorer ? #AGIR

Penser les alternatives de l'aide aux étudiants telle qu'elle existe actuellement semble inévitable. Mais à l'image du travail débuté par la Street Law Clinic pour démocratiser le savoir juridique, c'est une question d'étapes : « on a d'abord les mains dans le cambouis, on voit ce qu'on peut faire pour qu'il y ait une meilleure application du droit tel qu'il existe » ((lire pp.)). Pour La Ligue des Familles, « permettre à plus d'étudiant·e·s d'avoir accès aux allocations d'études tout en revalorisant celles-ci, c'est [déjà] permettre un changement de paradigme » (lire pp.). Cela reviendrait à se rapprocher du modèle de fonctionnement des études supérieures au Danemark où l'accès est gratuit et une forme de « salaire étudiant » est versé à tous...L'objectif, au final, sera celui de faciliter l'accès aux droits sociaux fondamentaux pour tous !

03 ELABORATION

Tout au long du processus d'élaboration du dossier, des réunions de pilotage et des allers-retours fréquents ont eu lieu entre les équipes « communication » du CBCS et du Forum-Bruxelles contre les inégalités. La coordination de la revue a été assurée par Stéphanie Devlésaver (CBCS). Evelyne Wetz, Cécile vanden Bossche et Alain Willaert ont contribué à de nombreuses relectures du dossier.

4 étapes de construction rédactionnelle

Phase exploratoire : cerner la thématique et élaborer un sommaire

Parallèlement de la construction de l'événement "précarité étudiant" du 15 octobre 2021, la responsable de publications a réalisé de mai à juin 2021 une phase exploratoire : lectures diverses, cibler les contacts de personnes et institutions en lien avec la thématique (professionnels du social, de chercheurs, ...), demandes d'interviews, recherche de contributeurs, ... Objectif : élaborer un sommaire provisoire et un fil rouge qui sous-tend la réflexion.

De plus, s'est mis en place une collaboration avec Bertrand Vandeloise, photographe-reporter, et avec Prisca Jourdain, illustratrice, pour assurer les visuels de la revue (une réunion de 2h, puis de nombreux échanges par téléphone et par visioconférence). La mise en page et l'impression ont été planifiées avec le Studio Witvrouwen.

Phase d'interviews - témoignages : récolter le matériel rédactionnel

De juillet à octobre 2021, reportages, interviews de diverses parties prenantes avec le sujet et recherche/rencontres d'étudiants prêts à témoigner de leur vécu de précarité. Allers-retours avec les contributeurs pour l'apport de deux analyses : "les inégalités d'accès et de conditions de vie à l'Université" (Joël Girès et Juliette Paume, ULB) et "Les précarités étudiantes : pointe de l'iceberg des précarités" (Maxime Michiels, Ligue des familles).

Phase de rédaction et de relectures

D'octobre à fin novembre 2021, Stéphanie Devlésaver a rédigé les diverses parties du dossier : introduction de la thématique, interviews, témoignages étudiants, reportage dans une épicerie sociale, ... Cécile Vanden Bossche (Chargée de communication, CBCS) a rédigé une interview suite à la rencontre avec une Agence Immobilière Sociale Etudiante.

Evelyne Wetz, Cécile Vanden Bossche et Alain Willaert ont contribué à de nombreuses relectures du dossier.

Diffusion & lectorat

Imprimées en 2.500 exemplaires, la revue a été envoyée à plus de 2.000 personnes. Elle reste disponible gratuitement en version papier sur demande ou en version digitale sur le site du CBCS : https://cbcs.be/revue_bis/bis-179/

La Revue a été annoncée via la newsletter du CBCS (plus de 4.000 abonnés) en novembre et en décembre 2021. Elle a aussi été pré-annoncée, via les comptes Facebook du Forum et du CBCS et le compte LinkedIn du Forum, grâce à 4 capsules vidéo réalisées en partenariat avec le GSARA. (Voir supra)

Elle s'adresse principalement aux intervenants sociaux (travailleurs de terrain, professionnels de seconde ligne, adultes ou jeunes étudiants en travail social, bénévoles, ...) et aux politiques publiques concernées (parlementaires, administration, ...). Mais aussi à toute personne intéressée par les thématiques traitées.

4.2. NEWSLETTERS ET OUTILS DE COMMUNICATION

Personne de contact : Stéphanie Devlésaver

La newsletter du CBCS est composée et diffusée deux fois par mois (sauf congés scolaires).

L'objectif : annoncer et faire écho des besoins et de l'actualité de l'associatif bruxellois à travers une approche engagée, transmettre l'information interne au CBCS ainsi que celles de ses partenaires social-santé : publications, agenda d'événements, formations, appels à projets, articles de presse...

En raison de la refonte du site internet (cf. supra), l'équipe du CBCS a décidé de ne diffuser qu'une seule newsletter par mois durant les derniers mois de 2021 (septembre à décembre) afin de permettre à l'équipe de s'approprier les nouveaux outils et engager une réflexion sur le contenu de la newsletter. L'année 2022 devrait voir reprendre un rythme bimensuel de publication des newsletters.

Au 31 décembre 2021, la newsletter compte plus de 8600 abonnés (un nettoyage du listing des abonnés est en cours afin d'actualiser ce chiffre).

Outre la newsletter, le CBCS communique également par le biais de sa page Facebook. Le type de publications communiquées sont principalement relatives à des offres d'emploi et des événements.

Au 31 décembre 2021, la page Facebook du CBCS compte environ 950 abonnés.

5. La gestion interne au CBCS

5.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Ballant, Catherine (Soins chez soi)
- Hachem Samii, Yahyâ (Ligue bruxelloise de Santé mentale)
- Kesteloot, Julie (Fédération des services sociaux)
- Pettiaux, Michel (A titre personnel)
- Piessens, Aurélie (Fédération laïque des centres de planning familial)
- Roland, Michel (Médecins du Monde Belgique)
- Vanderputten, Pascale (Mutualité chrétienne de Bruxelles)
- Wispenninckx, Valérie (Centre de documentation et de coordination sociales)
- Zaitouni, Fatima (SOS Jeunes – Quartier Libre)

5.2. L'ÉQUIPE DU CBCS

STÉPHANIE DEVLÉSAVER

Pour les activités liées à la rédaction d'informations sociales ainsi que pour leur diffusion via notre newsletter et les réseaux sociaux

4/5 ETP - ACS

CÉCILE VANDEN BOSSCHE

Pour les activités liées à la rédaction d'informations sociales ainsi que pour leur diffusion via notre newsletter et les réseaux sociaux

1/5 ETP - ACS

JACQUES MORIAU

Pour analyser l'impact de l'environnement social, économique et politique sur le travail de terrain

3/5 ETP - Cocof

EVELYNE WETZ

Pour construire des ponts transcommunautaires et des canaux intersectoriels ainsi que pour l'organisation de l'événement « L'autre crise : 80.000 étudiants précaires ».

1 ETP - subventions facultatives

ALAIN WILLAERT

Pour s'assurer de la cohérence des diverses activités et maintenir le bateau à flot d'un point de vue administratif et financier

1 ETP - ACS

5.3. FORMATIONS

Evelyne Wetz, dans le cadre de sa fonction de chargée de mission au CBCS, a participé à la formation certifiante interuniversitaire « Travail, Développement et Innovations Sociales ».

L'innovation sociale est devenue une véritable rhétorique, une forme de labélisation des actions qui tentent de répondre à la nouvelle question sociale. Mais comment définir et analyser cette question sociale ? Que signifie « appréhender les nouveaux défis sociaux » ?

Ce certificat permet d'outiller les participant-e-s qui ont des fonctions d'encadrement ou souhaitent en avoir dans le secteur associatif et de l'économie sociale ou dans le secteur public, leur permettant ainsi d'être à la base de nouvelles innovations.

La formation propose un ensemble de modules de cours alliant théorie et pratique mais également une participation à un stage intensif de recherche dans le cadre du Réseau Européen de Formation Universitaire en Travail Social (REFUTS) ainsi qu'à un cycle de formations et conférences organisées à l'Université libre de Bruxelles. Ce faisant, le participant suivant la formation bénéficie d'une certification de trois universités différentes ainsi que d'un Certificat Européen de Formation Universitaire en Travail Social regroupant un réseau de 11 universités de sept pays différents.

Issu du site internet de l'ULB (consulté en mai 2022)

5.4. LES ACTIVITÉS DU CBCS AU REGARD DE SON AGRÉMENT COMME ORGANISME INTERSECTORIEL DE COORDINATION AGRÉÉ PAR LA COCOF

Le CBCS est l'organisme intersectoriel de coordination agréé dans le cadre du Décret CoCoF du 05 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé, dit décret « ambulatoire ».

L'article 144 du décret précise les missions du CBCS :

« Le Collège peut agréer un organisme intersectoriel de coordination selon les critères et les modalités qu'il détermine.

L'organisme intersectoriel de coordination :

- *1° rassemble au moins 50% des services ambulatoires tels que définis à l'article 2, 2° agréés du présent décret et au moins 9 secteurs tels que définis à l'article 2, 5 ° du présent décret.*
- *2° développe une coordination avec les secteurs de l'aide aux personnes handicapées, de la cohésion sociale, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'hébergement.*
- *3° peut en outre développer des coordinations avec tout autre secteur concernant la population bruxelloise. »*

Actuellement, 151 fédérations, regroupements d'associations et associations sont membres du CBCS, dont 100 agréés dans le cadre du décret ambulatoire.

Le CBCS remplit sa mission d'organisme intersectoriel de coordination par 3 types d'activités distinctes, correspondant aux trois alinéas de l'article du décret qui l'agrée. Mais ces activités s'imbriquent utilement.

La coordination (mise en place d'un lieu de rencontre propice au dialogue, secrétariat et suivi des dossiers, ...) d'une Inter-fédération des secteurs du décret ambulatoire CoCoF (IFA), avec pour objectif de favoriser la réflexion et le travail intersectoriel est une application de l'alinéa 1 de l'art. 144 du décret ambulatoire, créant l'organisme intersectoriel de coordination. Le CBCS agit ici comme un point d'appui.

La production de rapports et d'analyses dans le but de nourrir le dialogue sociopolitique des secteurs de l'action sociale, de la famille, de la santé, de l'insertion socioprofessionnelle, de la cohésion sociale, du handicap, de l'hébergement, et plus récemment, de la promotion de la santé CoCoF est une application de l'alinéa 2 de l'art. 144 du décret.

La diffusion et la production d'articles d'information spécialisée en social-santé à destination des professionnels et futurs professionnels du social (au sens large), de la santé et de tout autre secteur concernant la population bruxelloise, et, plus récemment, la participation aux groupes de travail transcommunautaires Ars Collaborandi et Care in the city, réunissant différents points d'appui à la 1ère ligne, dont l'Observatoire du social et de la santé, le CDCS et le Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg sont des applications de l'alinéa 3 de l'art. 144 du décret.

Également, le Gouvernement francophone de la Région de Bruxelles-Capitale a confié au CBCS un rôle transversal dans le cadre de la démarche d'évaluation qualitative prévue par le 'décret ambulatoire'.

Par cycle de 3 ans, le CBCS promeut une démarche transversale d'évaluation qualitative d'une ou plusieurs thématiques retenues par le Collège francophone en vertu du décret. Ces analyses concourent à éclairer les secteurs et l'autorité politique, par exemple, sur les dimensions d'accessibilité de l'offre de services mise en tension avec la pénibilité du travail. Le postulat est que la démarche transversale d'évaluation qualitative et les démarches locales menées par les services agréés se renforcent mutuellement.

La thématique retenue pour le présent triennat est « Travail en réseau : transversalité ambulatoire ». Le Crebis, l'ETS et le Collectif21 en sont la mise en œuvre.

Comme tous les services agréés dans le cadre du décret ambulatoire, le CBCS est tenu de mettre en œuvre une démarche d'évaluation qualitative individuelle (DEQ-L). Pour les années 2020-22, la thématique choisie est « la communication externe vers les différents publics cibles via la construction d'une stratégie de communication adaptée aux missions ». Les actions du CBCS exposées au chapitre 1 « Remue-méninge au CBCS » répondent aux prescrits de la DEQ-L.

Le CBCS veut être à la hauteur des défis qui se posent déjà actuellement mais également de ceux qui vont se poser à l'avenir. Les attentes sont en augmentation constante, alors que la subvention structurelle au CBCS n'a pas évolué (hors indexation) depuis son agrément en 2010.

**CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE
ORGANISME INTERSECTORIEL DE COORDINATION**

AGRÉÉ PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

RUE MERCELIS 27 - 1050 BRUXELLES

TEL. : +32 (0)2 511.89.59 - COURRIEL : INFO@CBCS.IRSINET.BE

RPM BRUXELLES : 0418480071

ONSS : 11 8097208

IBAN : BE50 0012 2417 0918

EDITEUR RESPONSABLE MICHEL ROLAND CBCS ASBL 27, RUE
MERCCELIS 1050 BRUXELLES

